JOURNAL HELVETIQUE OU RECUEIL

DE

Piéces fugitives de Litérature choisie; de Poësse; de Traits d'Histoire, ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités interessantes & cuvieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

DÉDIÉ AU ROI.

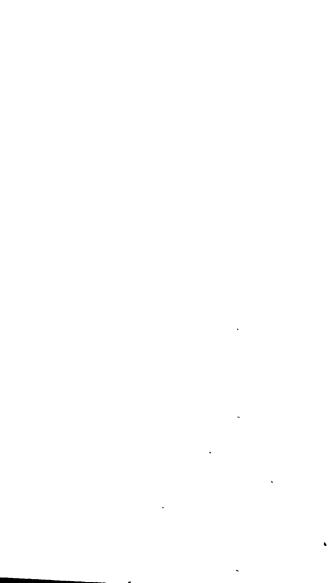
JANVIER 1741.



A NEUCHATEL.
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

MDCCXLI.

Avec Aprobation.



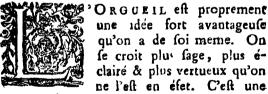
DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER 1741.



REFLEXIONS

SUR L'ORGUEIL.



enslure de Cœur qui produit de grands maux si elle est vio'entée. Le Mépris est la Digue la plus terrible qu'on puisse lui oposer: Cependant l'Orgueilleux ne revient pas A 2 pour

pour cela de son erreur, si cette enslure de Cœur ne lui procure pas quelque violente Maladie & ensin la Mort, c'est un Ulcere gangrené une haine irréconciliable contre celui qui l'a méptisé, & il meurt sans avoir pû se résoudre à pardonnér. Il a été ataqué par l'endroit sensible, comment est il possible de n'avoir pas du ressentiment? Il n'est pas disicile de concevoir que

Il n'est pas dificile de concevoir que l'Orgueil est la cause & le principe de mille mouvemens criminels. Cette erreur ne s'arête pas à l'Esprit; le Cœur en prend la plus grande partie; & quand le Cœur est une sois gagné, c'est le comble du mal: Il en est comme d'une Maladie qui a corom-

pu la Masse du sang.

Plusieurs de ceux qui sont ateints de ce désaut ne se le reprochent point, parce que leur amour propre leur empèche de l'apercevoir. D'autres s'en sentent bien coupables, mais le regardent comme suportable & n'y sont aucune atention. Cependant c'est universellement chés tous les Hommes le Vice qui leur atire le plus de mépris des autres. Et pour saire un essai d'examen des Maux que cause l'Orgueil, je dirai d'abord, qu'il produit la Présomption. Rien ne paroit dificile à l'Orgueilleux, il se voit capable d'exécuter beaucoup de choses qui

sont souvent au dessus de sa portée. Il en treprend tout; ce qu'il n'entend pas comme

ce qu'il entend.

Prévenu qu'il en est capable, il se croit digne aussi des Emplois les plus distingués, les plus éminens & les plus honorables; il n'y en a point de trop relevés pour lui: Il trouve que c'est ce qui convient le mieux à son rare merite, quelle disproportion qu'il y ait de ces Emplois à ses Talens & à sa Naissance. Et voila l'Ambition, second mal que produit l'Orgueil.

La Vanité suit immédiatement, parce qu'on peut posséder des Emplois, & cependant n'être conu que de peu de Personnes; & ce n'est pas là le compte de l'Orgueilleux: Il veut que chacun sache qu'il est révêtu de telle ou de telle Charge. Il recherche avec avidité l'essime & les louanges des Grands, le respect & les demonstrations exterieures d'admiration des Petits, sinceres ou non, tout lui est bon, pourvû que cela paroisse.

Mais le Mérite aparent seul de l'Orgueilleux ne peut pas toûjours lui atirer les avantages qu'îl recherche & que sa Vanité lui fait desirer: Il faut qu'il emploie pour les obtenir un artissee qui ne manque guère d'avoir sou eset, de la manière que sont saits les Hommes; il faut du saste, de l'éclat, du clinquant, pour éblour les yeux & saire A 2 croire 6 JOURNAL HELVETIQUE croire qu'en eset il possède à juste titre tou-

tes les qualités dont il se glorifie.

Il faudroit pour que l'Orgueilleux pût vivre tranquile possesseur de tous ces chimériques avantages, qu'il se trouva dans une Societé d'Imbéciles, hors d'etat de discerner le vrai du saux. Mais pour son malheur chacun l'examine & l'on ne veut pas convenir de son prétendu mérite; on resuse ensuite de lui rendre les honneurs qu'il veut éxiger & c'est ce qui produit les plaintes, les querel-& les injures.

L'Orgueilleux passeroit encore par dessus ces désagremens, qui souvent ne sont que particuliers, mais, comme je l'ai déja dit, rien ne le désespère tant que le Mépris: Il sousre comme il peut tous les autres outrages, mais s'il est traité de ridicule ou acablé de mépris, il se démonte & porte sa colère jusqu'à la rage & à la sureur. Les outrages particuliers qu'on lui peut saire ne l'ataquent que sur tel ou tel point, au lieu que le mépris l'ataque de tous côtés, puis qu'il ne peut être raisonable, sans que son Orgueil soit injuste dans toutes ses parties.

Pour tacher en quelque saçon qu'on ne le

Pour tacher en quelque façon qu'on ne le méprise en face, l'Orgueilleux devient fier & arregant. Il fait un divorce absolu avec la civilite & l'honèteté; ce sont des Vertus qui uni sont inutiles, il se croit trop supérieur aux

autres

autres pour en avoir besoin. Tous ceux qu'il voit autour de lui, lui paroissent, non seu-lement plus petits qu'il ne s'imagine de l'être sui même, mais plus petits qu'ils ne le sont en éset: Se croiant au dessus de tout, il ne se contraint avec personne, il méprise tout le monde & le témoigne dans toutes les ocasions. Il y a cependant dans la vie des Classes dans lesquelles se trouvent rensermées grand nombre de Personnes égales pour la Naissance & pour la Fortune.

L'Orgueïlleux qui se trouve rangé dans quelqu'une de ces Classes, ne reconoit pas cette égalité, il regarde du haut en bas & méprise souverainement son égal, qui souvent ne l'auroit pas été si la Fortune avoit sécondé sa Naissance & ses Talens.

L'Orgueilleux, fier & arrogant, méprise tout, la Vertu même devient Vice dans son Esprit. quand on lui réprésente qu'un autre en est doué. Quoique plongé dans le Vice, il se croit le plus saint de tous les Hommes, parce qu'il sait qu'un Homme vertueux est estimé: Il s'assige sensiblement s'il voit qu'on en respecte un autre plus que lui; c'est un suplice d'autant plus horrible, qu'il regardoit cette Personne comme lui étant sort inférieure en tout. Voila l'Envie.

Encore s'il soufroit en lui même le bien qu'on dit d'un autre, sans témoigner son déplaisir;

mais ce seroie trop éxiger de lui; pous se satisfaire, il saut qu'il tache de saire voir, que cet Homme qu'on honore & dont on lui vante les bonnes qualités, n'a qu'un saux mérite; qu'il à de grands desauts; qu'il a sait telle ou telle méchante Action, & qu'on le mépriseroit autant qu'on l'estime, si l'on le conoissoit bien. L'Orgueil produit donc encore la Calomnie & la Médisance.

L'entêtement est aussi une suite naturelle de l'Orgueil. L'opinion avantageuse que Pon à de son propre mérite & de ses lumiés res fait qu'on ne peut pas se persuader aise. ment qu'on puisse s'etre trompé. Quand l'Orgueilleux a prononcé, il croit son honneur, sa gloire interessée à persister dans son erreur, quelque idangereuse qu'elle puisse être & quelque bonne raison qu'on lui allègue pour le saire revenir. Tout est pous lui illusion, tout le reste des Hommes se trompe, lui seul pense juste & sensément. Il y a cependant quantité d'Orgueilleux. Gens d'Esprit, qui reconoissent bien la validité des raisons qu'on leur allègue, mais leur passion, mais leur orgueil ne leur permet pas de l'avouer, ils laisseroient plûtôt tout périr, que de reconnoitre qu'ils ont donné à gauche dans leur manière de pen-ser & d'agir. Ils ne sauroient se résoudre par cette même raison à changer de corà duite.

duite, quoi que reconüe de tout le monde pour déraisonable & quoique les Evénemens leur fassent voir clairement qu'ils s'étoient trompés; Ils ne se dessisteront par pour cela: Les suites sunestes que peut avoir leur opiniatreté devroient les y engager, mais ils ne le feront pas: il faudroit avoüer qu'ils ont eu tort; & c'est à quoi leur Orgueil ne consentira jamais; au contraire ils se noursiront dans les desseins les plus mal conçus & les plus témérairement entretenus.

On peut conoitre par ce que je viens de dire ce que c'est que l'Orgueil. Il est à propos de voir ce qui produit le plus universellement cette passion dans les Hommes.

Je découvre d'abord la mauvaise Education qu'on donne aux Enfans. Ceux dont on prend un plus grand soin sont pour l'ordinaire les mieux élevés dans ce Vice. En eset, en quoi fait-on consister l'honneur qu'on leur dit qu'il saut avoir? A savoir bien tenir son rang, à repousser vigoureusement une injure, à ne sousir aucun mépris. On empoisonne leur Esprit de ces Maximes pernicieuses: Ils les entendent debiter par les Personnes qu'ils estiment le plus; Ils voïent traiter du haut en bas des Inférieurs & même des Egaux. Quelle aparence y a-t'il qu'ils se roidissent contre un torrent si facile à suivre & qui slate si bien l'inclination generale des Hommes?

Mais ce qui acheve de gâter l'Esprit & se Cœur, ce sont les honneurs qu'on nous rend & les louanges qu'on nous donne. Le Flateur est un Empoisoneur & une Peste dans la Societé: aussi on devroit agir avec beaucoup de précaution pour s'en préserver. L'on dit communément d'un Orgueilleux qu'il a un grand sond d'Amour propre, mais à mon avis c'est terriblement noircir cette disposition de nôtre Ame: L'Amour propre peut être innocent, mais l'Orgueil est toûjours un Vice. Cependant on peut dire que l'Amour propre, poussé à un certain point, produit l'Orgueil; car nous ne sommes Orgueilleux que parce que nous nous aimons excessivement.

Pour finir, je dirai que si l'on vouloit s'étudier pour se bien conoitre, on reviendroit aisément de sa folie. S. PAUL dit, que la science ensle: Mais sans prétendre changer l'idée de cet Apôtre, je crois que l'Ignorance dans laquelle l'on vit pour l'ordinaire de ce qui constitue l'Homme de mérite, est la cause presque l'universelle de l'Orgeuil chés bien des Gens. Il faudroit donc qu'on s'apreciat sans prévention, Oh! alors on seroit plus à portée de rendre justice au mérite d'autrui. Cette connoissance produiroit immanquablement l'Humilité,

milité, Verru diamétralement oposée à l'Orgueil, si généralement estimée & dont l'Orgueilleux même fait l'Eloge. Nous savons
tous de quoi son faits les Hommes; il
n'y en a point qui aie été formé d'un limon
plus sin qu'un autre; par conséquent ils
sont tous égaux. Si cependant il y en a
que le hazard ait sait naître dans l'Opulence & dans la Grandeur, ils doivent
rendre graces à Dieu des biensaits qu'ils en
ont resu; parce qu'il auroit très bien
pst arriver, que ce même Homme qui est
sur le Tône sut venu au Monde dans le
rang qu'ocupe le dernier de ses Sujets.

De mon Cabinet le 12me. Janvier 1741:





EXPLICATION

D'une Inscription Antique, déterrée à VIDI, prés de LAUSANNE le 7. Avril 1739, adressée aux Editeurs du Jonnal Helvetique.

D'Abord qu'on eut déterré & aporté à Lausanne le Marbre, où se trouve la belle Inscription, que vous avez annoncée au public dans vôtre Journal * je formai le dessein de travailler à l'expliquer, & de vous envoier mes petites pensées sur ce Sujet. Cette Pièce me paroissoit digne de l'atention des Curieux, non seulement parce qu'elle est trèsbien conservée, mais aussi parce qu'on y voit le Nom ancien de la Ville, & que c'est le seul Monument de cette sorte, que le tems n'ait pas détruit; du moins c'est le seul qui ait paru jusqu'à présent. On savoit bien à Lausanne, qu'il y avoit eu autresois, du tems de

de la Monarchie Romaine, une Ville considérable à Vidy, & dans les endroits d'alentour, entre lesquels est le Domaine de Mr. le Bourguemaitre Seigneux, où l'on a trouvé cette Piece. Les Monumens de son ancienne splendeur, qu'on a deterrés depnis plus d'un Siècle, & que j'ai vus moi-meme, ne permettent pas d'en douter. Mais on ne savoit pas au juste, quel étoit le nom de cette Ville. On crosoit, sur la foi de la Chronique dn Pais de Vaud, (petit Ouvrâge à demi fabuleux, [a] forgé par quelque demi Savant, dans le XII. ou XIII. Siécle.) on crosoit, dis je, que cette Ville s'apelloit Ar-pentras, & qu'asant été ruinée pur les Guer-res, dans le III. Siécle de J. Ch pendans les troubles, qui agitérent l'Empire Romain, PEmpereur AURELIEN bâtit, de fes ruines un Bourg, qui fut ap lle Lausanne, pour ser-vir de retraite aux Voiageurs, & pour assurer les Chemins contre les Voleurs, qui se tenoient cachez dans la Forêt voisine. Mais cette Inscription nous aprend, que Lausanne n'a fait que changer de place, où plûtôt qu'elle doit son origine aux Habitains d'une Vi.le plus ancienne, & du mème nom, qui ocupoit autresois la Campague de Vidi. Je m'étois proposé l'Année dernière, de mettre par écrit ce que je pensois sur cette Inscription

Cription. Mais j'abandonnai ce dessein, dès que je sus qu'un excellent Homme de nôtre Ville travailloit sur ce Sujet; & vouloit l'ex. pliquer à fond. Comme je connois l'éten-due de ses lumières, & son exactitude, dans toutes les Matières qu'il entreprend de traiter, je sortis de cette Carrière, & je lui abandonnai de bon cœur le soin d'illustrer sa Patrie. Mais il est arrivé que ce Savant a été distrait par diverses ocupations d'un autre genre, qui lui sont survenues à l'ocasion de certains événemens imprévus, qui demandoient toute fon atention, enforte qu'il n'a pas pû finir son Ouvrage, & que peut-être même il n'aura pas le loisir de le finir sitôt. C'est ce qui m'a fait naitre la pensée de reprendre mon dessein, & de donner ici quelques petits Eclaiscissemens sur l'Inscription dont il s'agit; en atendant une Explication plus étendue, que le Savant Homme, dont je parle, pourra donner au Public, quand ses afaires le lui permettront. J'entrerai donc en Matière sans autre préambule, & quoi que l'Inscription soit déja toute entière dans vôtre Journal, à l'endroit que j'ai cité; cepen-dant, en faveur des Lecteurs qui pourroient n'avoir pas ce Volume, & pour épargnes à d'autres la peine de l'y aller chercher, vous voulés bien me permettre, Messieurs, de la raporter ici tout au long. SOLL

JANVIER 1741. 18
SOLI. GENIO. LVNAE
SACRVM. EX. VOTO
PRO SALVTE AVGVS
TORVM. P. CLOD. COR N. (2)
PRIMVS. CVRATOR. VIKA
NOR. LOVSONNENSIVM. (b) II
(c) Iuul VIR. AVGUSTAL. C.C.R.
CONVENTVS. HEL. D. S. D. (d)

Cela signifie, si je ne me trompe: Publius Cledius Primus de la Tribu Cornelienne, Cu-rateur pour la seconde sois des Bourgeois de Lausonne, Es l'un des six Prêtres d'Auguste, par le commun consentement de la généralité du Dèpartement Helvétique, a dédié à ses dépens cette Ofrande Sacrée, au Soleil, au Génie, à la Lune; ensuite d'un Vœu, pour la conservation des Augustes.

Il y a ici quatres Articles généraux à éxaminer; 1. Celui qui fait l'Ofrande. 2. Les Divinitez à qui on la fait: 3. Les Personnes pour

⁽a) Cornelia.

⁽b) Secundum.

⁽c) Sextum Vir.

⁽d) De suo dicavit.

pour qui elle est faite: Et 4. enfin par quelle

Celui qui fait l'Ofrande; c'est un Homme qui tenoit un rang distingué dans sa Patrie, par ses Richesses, & par ses Emplois; Publius Clodias Primus de la Tribu Cornelienne.

Ie crois qu'on se tromperoit, si l'on s'imaginoit que cet Homme étoit Romain de naissance. Je suis persuadé que c'étoit un bon Citoien de Lausanne, qui avoit aquis la Bourgeoisse de Rome; ou qui l'avoit héritée de ses Péres. Chacun sait qu'à Rome les Esclaves, que l'on afranchissoit étoient en même tems honorés de la Bourgeoisse, qu'ils prenoient le nom de leurs Maitres, & qu'ils étoient incorporés, en cette qualité, dans leur Tribu. Tels furent entr'autres deux Poecélébres, Terence & Horace; dont prémier avoit été Esclave, & le second, Fils d'un Esclave afranchi. Il en étoit de même des Particuliers, libres de naissance, mais étrangers à l'égard de Rome, qui y obtenoient le droit de Bourgeoisse. Ils prenoient ordinairement le nom du Patron, qui leur avoit procuré cet avantage. C'est ainsi que PHistorien Trogus, abrège par Justin, & qui étoit Dauphinois de naissance, portoit le nom de Pompée, qu'il avoit hérité de son Aïeul. parce que le Général de ce nom, sous qui cet Aïeul avoit servi, l'avoit sait (a) Citoien Romain. C'est de là san, doute que viennent les noms des samilles, Julia, Junia, Valeria, Plinia &c. qu'on voit dans un grand nombre d'Iuscriptions Romaines, qu'on a trouvé dans la Suisse. Car personne ne s'imaginera que des Familles illustres, & Romaines d'origine, aïent pris santaisse de quiter Rome, pour venir s'établir en Suisse.

Ainsi nôtre Lausannois avoit pris le nom

de Publim Clodius, de la famille Clodin; ou Claudia; (Car je pense que c'est originaire. ment le même nom) Famille illustre à Rome, & Patricienne, d'où étoit issu Claude. cinquieme Empereur de Rome; & peut être que c'étoit de lui que les Ancêtres de nôtre Magistrat en avoient obtenu la Bourgeoisie, car il la donnoit asses liberalement. peut consulter là dessus l'Historien Tacite: Annal. I XI. C. 23. 24 25. Quoi qu'il en soit, il s'apelloit, Publius Clodius Primus, Cornelia, où il faut tous entendre le nom Tribu. Rome étoit partagée en 35. Tribus, dont quelques unes portoient le nom de quelque Famille distinguée, (b) qui y tenoit le prémier rang. Telle étoit la Tribu de notre Homme, qui portoit le nom de la Famille Cornelia, illustre par les grands Hom-

(a) Juft. L. 43.

⁽b) Voyez fur les Tribus de Rome Alexander ab Alexandro Genjalium Diezum. Lib. & G. 17.

mes qu'elle produifit, entr'autres les 4. Scivions . qui servirent la République ; avec beaucoup de gloire, dans les deux dernières Guerres contre Carthage. On voit dans les Inscriptions de Genève, raportées dans l'Histoire de Spon, un exemple tout semblable d'un Homme, qui étoit de la même Tribu. C'est le Numerò XII.

Tito IVlio Titi FILio CORNelia VA-LERIANO &c. C'eft un Monument dreffe . par une Fille, à fon Pere, Tite Jule Valerien,

Fils de Tite de la Tribu Cornelienne.

On voit de même dans la Suisse diverses Inscriptions, où il est fait mention de deux Familles de la Tribu Volteïa; savoir, les Familles Julia , & Junia.

A Zurzach.

M. (c) IVNIO. M. F. VOLT. CERTO

A Genève.

(d) D. IVL. D. F. VOLT. CAPITONI.

A Nion.

D. IVL. (e) LF. VOL. RIPANO CAPITONI &c.

(c) Marco Junio Marci filio.

(d) Decimo Julio Decimi filio.

(e) Luch filio.

A Prangin.

(f) C. IVL. C. F. VOLT SEMATO

(g) IIVIRO ITERUM FLAMINI AVG. &c.

Nôtre Clodius se désigne par ses Emplois. Le prémier étoit celui de Curator Vikanerum Lousonnensium Secundum: c. à d. prémier Magistrat de la Bourgeoisie de Lausanne pour la seconde fois. Je remarquerai ici trois choies. I. Que Laufanne étoit dans ce tems là une Ville toute ouverte & sans Murailles: C'est ce qui est désigné par le mot Vicanus, tiré de Vicus, qui signifie quelquessois, une Rue; quelquessois un Village; quelquesfois enfin une Ville ouverte, ou un Bourg, comme sont aujourd'hui. dans le Pais de Vaud, Role & Aigle. On voit un éxemple tout semblable, dans l'Infcription de Moudon, déterrée l'an 1722. & raportée dans vôtre Journal de l'an 1735. (h) où les Habitans de Moudon sont aussi apellez Vicani. On voit aussi à Soleure une Inscrip. tion, où cette Ville s'apelle Vicus Salenfium [i] Læ

(f) Caio Julio Cair filio.

(g) Duum vire.

(h) Janvier p. 80.

⁽¹⁾ Une autre Inscription trouvée à Wettingue près de Bade, dont j'aurai occession de parier dans la sutte, donne aussi le nom de Vicara aus habitans de Bade,

La seconde Remarque que je fais sur ces mots, est, que cette Ville s'apelloit autressois Lassfonne, & non Lausanne. Et en cela nôtre Inscription est d'acord avec d'autres Monumens anciens, qui nous restent dans les Actes publics, ou Diplomes, des Siécles IX. & X. Tel est par exemple l'Acte de la fondation de l'Abaïe de Païerne, qui fut fait par la Reine Berthe, Veuve de Rodolphe II. & Mére de Conrad Roi de Bourgogne, in Castro Lausonne, c. à d. an Chateau de Lausonne, l'an 962. Je remarquerai encore que ce nom est écrit Lousonna & non Lausanna: Ce que je regarde, non tant comme une faute du Graveur, que comme une Ortographe particulière, & ordinaire aux Anciens Helvétiens. Je sai du moins que, dans les Siécles passes, les Suisses Allemands écrivoient, par eu, les noms que l'on écrit aujourd'hui par au, comme Ougst, Loupen, Ougsbourg, Ouch, au lieu de Augh, Laupen, Augsbourg, Auch &c. Et il est probable, que ces dermiers tenoient cet usage de leurs Péres, des les tems les plus reculés.

3. P. Clodius nous aprend qu'il étoit suratour, ou prémier Magistrat de Lausanne pour la seconde fois. Si nous avions quelque mémoire sur l'ancienne Police de cette Ville, nous pourrions raisonner plus surement sur cette particularité. Mais comme il y a lieu

lieu de croire, que cette Ville a péri par le feu, (car il en est refté des traces affes seur sibles,) & que le seu a tout détruit, nous m'en pouvons parles qu'à tâtons. Ce qu'on peut dire de plus probable là dessus, c'est qu'il étoit le premier Magistrat de Lausans e. On voit dans les Livres, & dans les Inscriptions, des Curatores Aquarum, Viarum, Erarii &c. Ce qui signifie, des Emp'ois particuliers, dont les soins étoient bornés à de certains objets, par éxemple aux Eaux, aux Chemins, au Tresor public &c. Mais quand on trouve le mot Curator tout court . & fans aucune désignation particuliere de l'objet de l'Emploi, cela signifie un Magistrat, dont les soins embrassent tout le l'ub ic. Cela se confirme par des exemples semblables, qu'on trouve dans d'autres Inscriptions: Dans une de celles qui se voient à Villars le Moine, Village qui paroit avoir été bâri des débris de la Ville d'Avenche, on voit les noms de deux hommes, qui en étoient les premiers Magistrats, sous le titre de Curateurs,

DEAR AVENTIAE

ET GENIO INCOLAR.

T. IANUARIUS

FLORIANUS :

22 JOURNALI HEERVETIQUE

ET P. DOMITIUS

BIDYMUS

CURATORES COL.

Colonia

EX STIPE ANNUA.

On en voit une autre dans le mêmedieu, qui fait mention d'un Titus Tertius Severms Curator Colonia.

Une troisieme porte ce qui suit ;

GENIO

PAGE TIGORINE

P. GRACCIUS

PATERNUS

(k) Cur. Col. ET

SCRIBONIA

LUCANA

V. fecit.

On voit de même dans une Inscription de Soleure, dont j'ai déjà fait mention, un Opitius Restio Curator Salensium c. d. Chef du Quar-

(k) Curator Colonia,

Quartier de Pais, où est Soleure, C'est donc dans le même sens que notre P. Clodius étoit Curateur de Lausanne.

Il faut encore remarquer qu'il s'en dit Curateur pour la seconde fois: CVRATOR II c. à d. iterum. Cela donne lieu de juger qu'à l'imitation de ce qui se pratiquoit a Rome, les principaux Emplois n'etoient pas à vie dans les Colonies, & les Villes Municipales de l'Empire, mais qu'on les changeoit toutes les années; que cependant un Homme qui avoit exerce une fois un certain Empoi, pouvoit y revenir une autre année. C'eft ainsi que pendant la durée de la Republique Romaine, on a vû des Hommes distingués par leur mérite, qui furent Consuls plusieurs' fois, à diverses reprises. Le seul Marius, dont le nom saisoit trembler les Ennemis de Rome, fut continué, pendant 7 ans dansla dignité de Consul. L'Inscription de Prangin, raportée ci dessus, fait aussi mention d'un Caius Julius Sematus TIVIR c à d Duumvir iterum c. à d. Bourguemaitre pour la Seconde fois, sans doute de la Colonie Romaine établie à Nion, qui est à demi-lieue de là. Car les prémiers Magistrats des Colonies é'oient ordinairement deux à la fois, comme les Consuls à Rome, & c'est pour cette raison qu'on les apelloit Duunviri.

Un

Un autre Emploi, dont nôtre Clodius & toit revetu, est celui de IIIII. Augustal: c. à d. Sevir, ou Sextumvir Augustalis; cela veut dire, du nombre des Six Prêtres d'Auguste Ceux qui ont quelque teinture de l'Histoire Romaine, savent que l'Empereux Auguste sur déissié & adoré après sa mort, tant à Rome que dans les Provinces; que l'on érigea un Sacerdoce à son honneur, auquel on n'admettoit que les Personnes les plus riches. & les plus qualifiées; enfin qu'à Rome ces Pretres d'Auguste étoient au delà de vingt, mais que dans les Provinces leur nombre étoit fixé à six, c'est pourquoi on les apelloit Seviri, ou. Sextumviri Auoustales. Nos Péres ne furent pas plus sages que les autres Peuples à cet égard. On trouve un bon nombre de ces Prêtres d'Auguste. dans les Inscriptions de Suisse On en voit un éxemple dans l'Inscription de Moudon, raportée dans le Mercure, & l'Explication, qu'un homme de lettres y a joint, peut donner quelque lumiére, à celle que j'explique ici. Les Inscriptions de Villars le Moine sont aussi mention d'un M. OCTACILIUS & d'un I. CAMILLUS FAUSTUS, tous denx revêtus du même Emploi à Avenche. Tel étoit donc l'Emploi, que nôtre Clodius exerçoit auffi à Lanfanne

II. P. Clodius dédie son ofrande, Soli. Genio. Luna. Il semble d'abord qu'on doit

traduire ces mots: Au Seul Genie de la Lune: Mais il me paroit que cela feroit un sens abfurde. Car 1º, que signifieroit ce Génie de la Lune? & 2º, pour quoi l'Osrande seroit-elle consacree à ce Genie seul? Il est donc beaucoup plus rassonnable de traduire, au Soleil, au Genie, à la Lune. Voil; les trois Divinités auxqueus cette Ofrande est consacrée.

Le Soleil a eté, dès le commencement de l'Idolatrie. l'objet du Culte des Idolatres. On en roit une preuve bien convaincante dans le sivre le Job Chap. 31 v. 26, où ce Saint Momme laifant son Apologie contre les faus ses acts ations de ses Ami, proteste qu'il n'a point regardé le Soleil quand il brilloit le plus, ni la Lune quand elle étoit claire Les aveugle Paiens le regardoient comme le plus grand des Dieux, & l'honoroiont sous divers noms. Les Orientaux l'apelloient Baal, & Beel, ou Bel, ce qui signifie Seigneur; & Beel Samen c. à d. Seigneur du Ciel Les Gaulois l'apelloient Belenus, ou Belinus, & il étoit adoré sous ce nom en Suisse, comme il seroir aisé de le prouver, si je n'aveix dessen de me resserrer & d'ètre court.

La 2e. Divinite, que paroitici, est le Genie; mais quel Genie? C'est ce qu'il est dificile de déterminer. Suivant la Theologie Paienne, chaque Nation, chaque Païs, chaque Ville, & même chaque Particulier, avoit son Genie, ou son Ange tutelaire, comme par-lent

lent les Catholiques. On voit à Villars le Moine, pres d'Avenche, trois Inscriptions, qui servent merveilleusement à répandre du jour sur la môtre. J'en ai déjà raporté deux. La troisième contient ce qui sut.

NVMINIB. Aug.

ET GEN. Col. Hel. Genio Colonia. Helevotica.

APOLLINI SACR. &c. Sacrum.

Vous voiés là des Monumens consacrés. dans la première au Génie des Habitans, dans la 2me. au Génie du Canton Tigorin, & dans le 3me. au Genie de la Colonie Helvetique. Ainsi dans l'Inscription, dont il s'agit, Glodius consacre son Monument au Soleil, & au Genie, ou Dieu tutelaire, ou, comme vous diriez, au Patron du Pais, ou de la Ville. Peut être s'agit il là du Genie des Empereurs. Depuis que les Romains eurent perdu leur liberté, & que ces fiers Usurpaseurs se virent soumis à des Maitres encore plus fiers, ils tombérent dans la flaterie la plus lâche, & la plus rampante, & à l'imitation des Esclaves, (qui n'avoient pas de jurement plus sacré, que celui qu'ils faisoint par le Genie de leurs Maitres,) ils faisoient auss leurs Sermens les plus solemnels, par le Genie de leurs Empereus. Et même pour'

pour le remarquer ici en passant, ce sue un endroit par lequel les Chrétiens s'atisément la persécution, de la part des Païens; en ce qu'ils resusoient de jurer par le Geniedes Empereurs; (n) regat dant cela, & avec raison, comme un Acte d'Idolatrie. Ainsi on peut entendre ce Genie de nôtre Inscription, on du Dieu tutelaire de Lausanne, ou de celui des Empereurs règnant. De savoir duquel des deux il saut l'entendre, c'est ce que je n'entreprendrai pas de déterminer, n'aiant pas assés de lumières pour le saires sûcement.

Reste la Lune, qui est la 3me. Divinité, marquée dans nôtre Inscription, & dont le Culte est aussi ancien que celui du Soleil, comme il paroit par le Passage de Job, que je viens de citer. Les Juis sdo'atres l'adoroient, sous le nom de Reine des Cieux, comme il paroit par divers endroits de Jésémie Chap. VII. V. 18. & XLIV. V. 17. 18. & 19. Les Caldéens l'adoroient sous le nom de Beeltis, c. à d. Dame: les Grecs, sous le nom d'Hecate; & les Arabas, sous le nom d'Alilat.

Jusques à la découverte de nôtre Inscription, nous n'avions point de preuve du Culte de la Lune dans ce Païs, & Cesar ne fait aucune mention de la Lune, en parlant des Dieux des Gaulois. On pourroit seulement

⁽n) Voiez l'Apologetiq. de Tertullien Ch. 32. & 35.

38 Journal Helvetique

foupçonner, qu'elle y avoit été adorée sous le nom d'Iss, car Iss étoit adorée en Suisse, comme il paroit par une Inscription trouvée à Wettingue près de Bade, & l'on croit que les Anciens Egiptiens adoroient la Lune sous ce nom là. Sur quoi l'on peut consulter Plutarque, dans son Traité d'Iss & d'Osrie.

J'ajouterai ici une remarque, pour dissiper une dificulté, que l'on pourroit faire, sur ce que, selon mon explication, Clodius semble placer le Génie trop honorablement, en le mettant immédiatement après le Soleil, & avant la Lune, & pourquoi il n'y a pas Soli, Genio, & Luna. Il seroit dificile de rendre raison de cet arrangement: Tout ce que je puis répondre, c'est qu'on trouve un exemple tout semblable dans la 3e. Inscription de Villars le Moine, où l'on voit le Génie de la Colonie ocuper le second rang, immediatement après les Divinités d'Auguste & avant Apollon, qui étoit pourtant l'un des grands Dieux des Païens. Vous voiés aussi que la particule conjonctive ET y manque avant le nom de la 3me. Divinité; & qu'on y lit , & Genio Col. Helv.

Apollini Sacrum

au de lieu de, ET Apollini. C'est donc le même Usage dans les deux Inscriptions.

III. Pub. Clodius nous aprend, qu'il a fait son Ofrande, ex voto pro salute Augustorum;

z. à d. en conséquence d'un veu qu'il avoit fait, pour le Salut, pour la conservation & le bonheur des Empereurs Augustes. Depuis le règne d'Octavien, successeur, arrière Néveu, & Fils adoptif de Jules Cesar, premier Empereur de Rome à qui le Sénat décerna le titre d'Auguste, sous lequel il est plus connu dans l'Histoire, tous les Empereurs, qui le suivirent prirent le même Titre, & il fut dès lors ataché à la Dignité Impériale, pendant que le Nom de Cesar sut emploié comme un Titre ataché à la Dignité des Princes, qui étoient apellés à la succession. L'Inscription de Clodius nous aprend qu'il avoit fait un Vœu en faveur des Empereurs. Cela signifie qu'il avoit fait ce Vœu la première sois qu'on vit à Rome deux Empereurs règner ensemble avec une égale autorité, & avec une égale dignité, tous, deux decorés du tistre d'Auguste. Or si l'on consulte l'Histoire, on trouvera que cet événement si sare en son genre, & par là même si remarquable, arriva lorfque Marc - Aurele. nommé autrement Antonin le Philosophe, s'afsocia à l'Empire Lucius Ælius Verus, son Gendre, Epoux de sa fille Lucilla; comme le raportent Spartien, Aurelius Victor & Entrope; ce qui arriva l'an 161. de nôtre Ere vulgaire. On peut donc présumer, avec beaucoup de raison, que Clodius sit son vœu & son ofrande en faveur de ces Mo-

-parques, dans le cours de la même année, & que par consequent l'Inscription est de la même date. L'inspection du caractère, qui est encore passablement beau, & plus beatt de beaucoup que celui des Inscriptions du Siécle suivant, ne permet pas de croire qu'elle ait été faite plus tard. Ainsi on peut juger qu'elle a environ 1 580. ans d'antiquité. On peut encore apuier cette pensée pas -cette considération, que l'Emploi de Prêtre d'Auguste, & l'ulage de marquer le nom des Tribus des Citosens Romains, s'abolitrent bien tôt après ; parce que d'un côté de Culte des derniers Empereurs, qu'on a voit désfiez, ou, comme on parle aujour-d'hui, canonises à Rome, fit oublier ou négliger celui d'Auguste, car on a toujours plus de dévotion pour les nouveaux Saints, & que d'un autre côté les anciennes Famil. ·les Romaines s'étant éteintes, par les Guera res, par les cruautés de divers Empereurs, & par les malheurs des tems, Rome s'étoit remplie d'Etrangers, qui y avoient aquis le droit de Bourgeoisie, & que la distinction des Tribus s'y perdit insensiblement.

LV. Reste à examiner comme & pag

LV. Reste à examiner comme & par quelle autorité nôtre Magistrat Lausannois évrigea ce Monument public de sa dévetion, & de son zèle pour les Empereurs. Il le siste dipens; c'est ce que signifient les dermières lettres de l'Inscription. D. S. D. Cela

veut dire, De suo dicavit. Mais comme il n'a jamais été permis à aucun Particulier, d'ériger des Monumens publics de Religion. sans le consentement du public, ou sans Paprobation de ceux qui gouvernent, nôtre Clodius érigea le sien. C. C. R. CONVENTYS Helv. c à d. Communi Consensu Reipublicas Conventus Helvetici. C'est ainsi que j'exp'i-que ces trois premières lettres, D'autres les expliquent d'une autre manière. Je laisse volontiers à chacun son sentiment, & je ne ferai jamais procès à personne pous ce sujet. D'ailleurs la diserence d'explication ne me paroit pas une chose de grande importance. Le principal est de Lvoir, ce que fignifie, Conventus Helveticus, que j'ai traduit par le Département Helvetique. Pour l'expliquer, je remarque d'abord que la Suisse, ou comme on parloit alors, l'Helvetie, quelque considerable qu'elle paroisse aujour-g'hui, sit toujours si peu de sigure dans la Monarchie Romaine, qu'elle n'eur pas même l'honneur de faire une Province à part. Dabord elle fit partie de la Gaule Celtique ou Lionnoise, comme il paroit par (p) Stra-bon, & par Pline l'Ancien, (q) qui écrivoient tous deux dans le I. Siècle de J. C; le pre-mier sous l'Empire de l'ibère, & le second fòus

[[]p] Lib. 4 p, m. 136.

[[]q] Hift, Nat. L, 4 C. 17.

sous celui de Vespasien. Dans la suite; Constantin le Grand afant fait une nouvelle division des Provinces de l'Empire, & augmenté le nombre des Gouvernemens, il subdivisa la Gaule Lionoise en cinq Provinces, dont l'une fut Provincia Maxima Sequanerum, & mit l'Helvetie sous sa dépendance, comme cela paroit par la Notice des Provinces. On voit dans la Chapelle de S Blaise à Constance, une Inscription Romaine, qui nous aprend que les Empereurs Diocletien & Maximien, & les Cesars Constance & Galere Valere, firent rebatir les Murs de Winterthour, Ville du Canton de Zurich. CURANTE AURELIO PROCULO V. C. PRocuvatore PROVincia MAXima SEQuanorum: c. à d. par les soins d'Aurelius Proculus, bomme Consulaire, Procurateur de la très grande Province des Sequanois. Or pour revenir à mon sujet, chaque Province étoit subdivisée, pas raport à la Jurisdiction Civile, en divers départemens, dont la Ville Capitale étoit le lieu, où le Gouverneur de la Province alloit chaque année, en certaine saison, tenir ses Assiss, (ce qui s'apelloit en Latin, Conventus agere,) & terminer les Procès, qui étoient portés devant lui. On voit plusieurs exemples de cet usage, & de cette expression, dans les Commentaires de Jules Cesar. Je n'en raporterai qu'un seul tiré de

fin du I Livre de Rello Gallico: Voici comme il parle: Casar una astate, duobus maxi-unis bellis confectis, maturius paulo quam tem-pus anni postulabat, in hiberna in Sequanos exercitum deduxit; ipse in Citeriorem Galliam, ad Conventus agendos, prosectus est: c'est à-dire-Cesar, ayant terminé, dans une seule Campaone , deux Guerres tres importantes , conduifit son Armée, dans le Pays des Sequanois en quartier d'biver, un peu pissité que la saison ne l'exigeoit: És pour lui il alla dans la Gausle Citerieure, (aujourd'hui la Lombardie) pour y tenir les Affifes. On voit par cet exemple ce que c'écoit que ces Conventus. On comprend par là même, que la Suisse toute entière ne saisoit qu'un Departement de Jurisdiction, sous le Gouverneur de la Province Lionnoise, dans le tems de notre Inscription, c, à d. sous l'Empire de Marc Aurele. Et puisque P. Clodius, premier Magistrat de Lausanne, érigea le Monument religieux de son vœu, par le commun consentement Reip. Conventus Helvetici: c. & d. du public du Département, (ou Bailinge) Helvetique, il semble qu'on en peut inserer, que dans ce tems là les Assises de toute THelvetie, ou la Suisse, se portoient à Lausanne, & que par consequent Lausanne en étoit alors la Capitale; au lieu que cet honpeur avoit apartenu à la Ville d'Avenche

dans le I. Siècle de J. C., comme cela par roit par un passage de Tacite, (r) qui l'apelle Aventicum Caput Helvetierum. Au reste notre Inscription n'est pas la seule, qui fasse mention de ce Conventus Helveticus. On en voit une à Nion, qui en parle aussi.

ANTABRO

VACR. (f) CONVENT.

HELVET. IIVIRO. Helvetici Dusumviro.

Inscription faite aparemment dans le tems, que les Assisses du Pais surent transportées à Nion.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter sur se nom Reip. que je traduis le public. On se tromperoit grossiérement si l'on s'imaginoit, que le nom Respublica signifie ce que nous apellons en François une Republique: il signisse précisément ce que nous apellons le public, ou la chose publique, comme parloient nos Péres il y a cent ans; & ce public se dit, soit d'une Ville, soit d'un Pais, de quelque nature qu'en soit le Gouvernement, Monarchique ou Républicain: & l'on peut sort bien l'exprimer en François.

⁽r) Hift. L. I. C. 68.

⁽f) Curaton Conventus.

35 cois', par un Etat, une Communaute, un Gouvernement, comme dans cos Phrases Latines, accedere ad Rempub. Capeffere Rempu-Il c. à d. se charger du Gouvernement, ou entrer dans le Gouvernement: Bené mereri de Republ: c. à d. rendre de bons Services à PRtat. ou, au public. On ne doit donc pay trouver étrange, si rendant ces lettres de notre Inscription. C. C. R. par Communi Concensu Reipublico, je les explique par le commun consentement du Public, ou de la Communauté, ou de la Généralité.

P. S. Il y a dans les Académies, & les principales Villes de Suisse, divers Savans, qui sont fort curieux des Antiquités de leur Patrie. Si quelqu'un d'eux vouloit se donner la peine de faire une Collection de toutes les Inscriptions, qui se trouvent dans les Terres du L. Corps Helvetique, & de l'acompagner d'un bon Commentaire exact & solide, je suis persuadé qu'un tel Ouvragel seroit bien reçu du public. Mais il faudroit y mettre les Inscriptions, qui ont été déterrées depuis 20. ans en ça, tant à Geneve, que dans le Valais & dans le Païs de Vaud. Tout cela ensemble pourroit saire un Volume in 8. d'une grosseur raisonnable.

DE LAUSANNE CE I. NOVEMB. 1740.

JOURNAL HELVETIQUE

**CONSTRUCTION OF THE OF

LETTRE

Ecrite à Mr. de . . . Sur la Nouvelle Cuismel

Ue je suis heureux d'avoir affisté au Dialogue que je vous envoie, puisque je suis enfin converti: Il me sembloit d'a. bord que le bon Felix m'instruisoit; mais je sens qu'Apicius m'a charmé, & ce qui nous éclaire ne vaut pas ce qui nous touche. Quel Prédicateur que cet Apicius, & quel art à manier son sujet. Je ne suis plus cet imbecile, charmé des Mets les plus simples, & qui vantoit la frugalité pitoiable de l'Age d'or. J'ai honte d'avoir aimé ce que produisoit la Nature, & d'avoir soué le gout d'Horace; le mien est à present plus épurfe, & je ne puis asses m'etonner qu'avec un peu d'esprit j'aïe pû vivre si long-tems dans cette erreur. Je ne dis pas, avec un peu de bon sens, ennuieux partage de mes lugubres Antegonistes. Je leur laisse sans peine un Titre qui ne peut me réjouir. Qu'ils allons

aftongent tant qu'ils voudront leurs faces blèmes, tandis que j'enluminerai la mienne à Table. A coup sur, leur jose ne ressem-blera pas à la mienne. Vous me voiés à présent dans toute la ferveur du Noviciat, & j'en suis en éset charmé. Quel change-ment à mon état, dès le changement de mon goût! Je ne vois rien de plus riant que ma Perspective; Je mangeois pour vivre, & je vivrai dès ce moment pour man ger. Ce n'est pas le tout, je ne mangerai plus qu'avec délices; chacun de mes Repas va être une Fête. Ne vous figurés plus de me régaler à si bon marche; du moins determinés vous à y mettre un peu de façon. L'idée d'un Ordinaire, même renforce, me susoque, qu'on ne me parle plus du hazard du pot; en vous en parlant j'en frissonne. Je ne vous demande pas la qualité, pourvu que je ne voie dans le peu que vous m'ofrirés, que du nouveau. Si vous vous y aprivollés une fois, tout le reste vous semblera insipide. Que quelque antique Mangeur donne groffiérement sur un Poulet de grain; ofrés le s'il vous plait à quelque sot : J'en mangerai aussi dans quelque nécessité pressante; mais ne vous slatés pas que je m'en régale. Si je m'abaisse à de tels Mets je veux du moins que ce Poulet soit un Cocq vierge, Ignorant que vous êtes, C_3 Cas

car je vois d'ici que vous n'en connoisses. pas le mérite. C'est un Poulet venu presique à l'age de diserction, sans avoir connus de Poulette. Je ne veux pas seulement qu'il en ait vu, Ce Célibat forcé le mortisse comme une jeune Religieuse, & le rend d'une délicatesse inconcevable. l'aurois trop à faire de vous détailler jusques à quel point nous rafinons dans l'art de manger; nous no vivous presque plus que de quintessences; & rien ne prouve mieux la supériorité du siecle où nous vivons que de tels progrès. Toutes les Sciences marchent aujourd'hui d'un pas égal: Nous avons aussi nos Nemtons & nos Leibnitz en fait de Cuisine. Cen'est pas tout, je me flate que nous aurons bientot en buille nos Boileaux & nos Voltaires. Car il n'est pas possible que le Nouvelle Cuisine n'echause l'imagination, & qu'on ne voie bien tot dans nos compositions, le feu que l'on gliffe dans nos Ragouts. Des Mets legers doivent produire des pensées vives & légeres. Leur finesse passers dans nôtre Esprit, & des là on verra cesser le reproche qu'on nous faisoit de n'être que favans & judicieux. Peut être le serons nous moins & en ce cas nous ressemblerons beaucoup mieux à ceux qui nous faisoient co reproche. Mais qu'importe, nous brillerons. Nos Voisins se mordront les doigts de nons avoir

avoir si bien instruit, quand ils verront nos Esprits pétilles comme le sapêtre. Il ne nous manquoit que cela, & j'ai crû ne ne nous manquoit que cela, & l'ai crû ne pouvoir trop tôt exciter mes chers Compatriotes à s'en prévaloir. Encouragés les, je vous prie à réformer sans dé'ai leur vie strugale, & à seuilleter assidument les savans. Ouvrages que la Cuisine Françoise a produit. Qu'ils mettent de côté pour quelque tems la Politique & les Loix, sur tout les Loix somptuaires & celles de l'épais Bonsens, qui les troubleroit dans cette lecture. Pour moi je vais leur prêcher d'exemple, & pourvoir à tout ce qui poura persectionner mes nouveaux talens. J'écris actuellement par tout où l'on trouve quelque chose de recherché. Ce sera là pour quelque tems ma plus ordinaire Correspondance. La Hollande, la France, l'Angleterre, les Isles, l'Allemagne même sournira à mes plaisirs. Je veux avoir de bonnes choses dans tous les genres, & j'attens impatiemment de six sortes de Vins dont mes Compatriotes n'ont peut être j'amais gouté. Vous pouvés biene juger que je n'oublierai ni des Nids d'Oiseaux, ni des Vins du Cap, parce que j'en ai vsi ches de Personnes de Distinction. Ces Nids, si vous ne le savés pas, sont ceux des Alciens des Indes. L'Ecume hlanche que ces Oiseaux jettent par le bec pouvoir trop tot exciter mes chers Compablanche que ces Oiseaux jettent par le bec G 4 lors

Journal Hervetrous

lors qu'ils sont en amour, fait le mérite de cet Aliment. Il a besu être insipide, il est à la mode, & je me divertis de penser que les Suisses feront manger ces Nids plus chers aux Chinois, quoi que ceux ci en paient déja presque ç. à 600. L. le Cent. C'est aux Siamois que nous avons l'obligation de les avoir aportés en France. Aussi écrirai je à Siam en droiture, sans me rebuter du long trajet. Il nous vient déja de tant d'endroits des choses rares qui parviennent à merveilles. J'espère que ce nouveau goût va donnez une nouvelle vie à nôtre Commerce, & que la délicatesse de nos Friands surmontera des obstacles que le besoin & la pauvreté n'ont pû vaincre jusqu'ici.

Tandis que mes Commissionaires agiront au dehors. & peut être dans les quatre parties du Monde, je travaillerai à regler l'interieur & c'est là l'essentiel. J'entens par là former sa Maison. Et c'est à dire vrai ce qui m'intrigue le plus. Il saudra un peu y rèver. & perdre de vuë les autres asaires de la Ville & de la Campagne. Mes sonds prendront patience. La nouvelle Cuisine merite bien ce sacrifice, & je vois bien qu'il faudra résormer une couple d'anciens Domaestiques qui saisoient mes Terres, pour avoir un Cuisinier: Si je ne puis en stiler un des plus adroits à ce nouvel art, je suis

JANVIER 1741

résolu à la tirer de Paris. Un vieux Rodrigue de mas Parens m'objectoit l'autre jour qu'il men couteroit beaucoup, de que mes Rentes s'en trouveroient mal. Quelle pauvreté d'ètre toûjours en souci pour l'avenis. En vetité, Mon cher, nous ne vivons qu'une sois de punser toujours à sa Possérité, ce n'est pas vivre pour soi même. La réslexion est le poison des Plaisirs, de le Luxe de la Table, a des charmes mille sois plus piquane que celui des Maubles de des Equipages. N'ètes vous pas surpris de voir déja de tels plans, en des lieux que la Nature sembloit avoir condanné à une éternelle sobrieté?

Adieu, Mon cher; mettés vous au plutôt dans le même train. Je suis &c-



DIALOGUE SUR LA FRIANDISE.

Apicius, Felix.

Apic. Elicités moi, Mon cher Amia je viens de faire une découverte des plus rares.

Fel. De tout mon Cœur, dès que j'en

Saurai le Sujet.

Ap. Dévinés.

Fel Mais, que seroit ce? Du ton dont vous l'annoncés, ce ne peut être qu'une Vérité des plus lumineuses.

Ap. Bon! Une Vérité; voila du plaisant gibier; une Vérité. Oh! C'est quelque chose

de plus réel.

Fel. Et qu'y a t il, je vous prie de plus

réel qu'une Vérité de ce caractère?

Ap. Allons, sortés pour un moment de la poussière de l'École. Un peu de pénétration... cherchés.

Fel. Il faut donc que ce soit un nouveau plan de conduite dont vous atendés un grand fruit,

Ap. Un Plan! Ne sentés vous pas que cela est bien arrangé pour un Homme de plaisir? Sichés mon Ami que je ne connois de Plan que ceux de mes Bâtimens, ni de Fruits que dans mes Jardins.

Fel. Vous m'étonnés. Toûjours sera-ce

un moien de vous rendre plus heureux.

Ap. Pour cela vous pouvés en etre sûr; je ne pense à autre chose: Mais cela est encore bien vague. Quelque détail, s'il vous

plait.

Fel. Ce détail seroit dificile. Si j'en juge par le goût du Siécle, ce sera un secret qui vous mène à la faveur du Prince, à une belle Charge, ou à quelque augmentation de fortune. Si c'est par le mien, ce sera un arrangement qui vous tire de tout ce tracas, & qui ait les charmes d'une douce tranquilité.

Ap. Vous m'ofrés là un plaisant sopiques avec votre tranquilité. J'imperois autant que vous me proposassiés une partie de someil,

quand je veux me divertir.

Fel. Vous aures plutôt fait, Apicius, de

m'instruire de ce que j'ignore.

Ap. Imbécile! Vous allés chercher bien loin ce qui est tout près de vous. Coment se peut il qu'en parcourant tant d'objets, vous ne pensiés point aux délices de la.... achevés.

Fel.

44 JOURNAL HELVETIQUE

- Fel. M'y voils enfin. Je les reconnoise, à la délicatesse de vôtre goût. Ce sont les délices de l'Amitié.
- Ap. En non! Vous voila retombé dans la chimére. Ce sont les délices de la Table. Comment se peut-il que vous les passassés sous silence?
- Fel. C'est que ces délices ne sont pas les
- Ap. Esprit court! Palais novice! Que je vous plains.
- Fel. Il est vrai j'y suis presque novice : Mais enfin quelle est donc à cet égard vôtre heureuse découverte?
- Ap. J'enrage; il faut le lui dire. C'est un Cuisnier d'un goût exquis, qui m'a mis au sait de mille nouvaux Ragoûts. Y êtes vous à présent?
- Fel. Pouvois je le déviner? Quand vous m'annonciés un misérable Marmiton come on annonceroit un Ami fidèle, ou tout au moins un grand Philosophe.
- Ap. Et quoi? La Table ne sait elle pas les Amis? Et quel Philosophe nous découvre mieux qu'un Cuissnier le prix & les qualités de la Matière?
- Fel. Quels Amis en éset que ceux de la Table! je me trompois, ils valent bien les Amis de Jeu. Vous avez donc trouvé un Cuisinier qui lie les Hommes comme les Sauces.

IANVIER 1741. Sauces. Il est bien juste que je vous en félicite. Quel bonheur!

Av. Ne plaisantés point : C'est un Homme célèbre, & qui cultive avec un trés grand succès la Science la plus flateuse & la plus

indispensable.

Fel. Pour flateuse, je m'en raporte: Mais pour indispensable, y pensés vous? Vous en parlés comme du plus pressant de tous les devoirs.

Ap. Quand cela seroit, y a t-il de devois plus pressant à remplir que celui qu'on doit remplir tous les jours? Et puis quoi deplus indispensable que d'être à la Mode ?

Fel. Mais vous vous egaies sans doute.

Ap. Je ne m'égaie point, je me rejouis tout à fait.

Fel. Quoi d'avoir trouvé un Homme qui fait des Ragouts ?

Ap. Ah, les beaux Talens! Il faudroit être de Bronze pour ne pas les admirer.

Fel. Et que fait-il faire de si admirable?

Ap. Ce qu'il sait faire? Il ranimerois des Morts

Fel. Et tueroit encore mieux les Vivans?

Ap. Je ne sais; mais pour moi, il me fait revivre. Quelles Sauces!

Fel. Eh quoi! Apicius, vous ne viviés

donc pas avant cette découverte?

Ap. Je vivois; mais si languissimment que

45 JOURNAL HELVETIQUE

que ce n'étoit pas la peine de vivre.

Fel. Qu'est ce donc, je vous prie qui & moussoit si fort la pointe de vos plaisirs?

Ap. Mais, j'étois ennuié, afadi, assomé mé par les Mets que l'on me servoit. ne savois bien au juste ce qui me manquoit s Mais un certain goût délicat que la Nature donne comme un privilège à ses Favoris; un goat que l'on ne sauroit vaincre, & qu'il importe qui se conserve; ce sentiment m'avertissoit que le Genre-humain étoit en soufrance, & que l'Art de l'Assaisonnement n'étoit pas encore à sa perfection.

Fel. De la façon dont vous en parlés, votre situation étoit à plaindre: Mais que vous servoit-on de si détestable?

Ap. Ah! Mon Ami, cela est horrible; vous ne le croiries pas; je n'y puis penser.

Fl. Mais encore.

A). Figurés vous de fondation un Potage au Jus de Viande; puis affés de Volsille, de Gibier, de Poissons & de Légumes, distribués en divers services; mais tout au plus narurel & dans leur vrai goût. On y seconoissoit tout, Poulets, Perdrix, Lapreau; on savoit ce que l'on mangeoit.

Fel. Le mal ce me semble n'étoit pas bien grand; je m'en serois bien acomodé.

Ap. Comment! Sans deguisement! Cela n'est pas suportable. Et sachez mon Ami,

que

que le grand Art de la Cuisine est de dépai-ser le goût. Pour manger sinement il ne faut pas que l'on puisse déviner ce que l'on mange. Ce secret ne doit être sç que du Cuisinier. Et il est au comble de sa gloire. lors que Personne ne le pénètre.

Fel. Vous m'avés nommé cependant les meilleurcs choses que la Nature puisse nous

donner.

Ap. Ignorés vous donc que les meilleures choses ne sont rien, avant que d'avois passé par la main de l'Homme, & sur tous de l'Homme admirable que j'ai découvert? Ignorés vous, qu'il est laissé à ses soins de leur donner ce goût exquis qu'elles tirent de notre Art? Pour moi je vous déclare que j'en suis si convaincu, si penetré, que je ne regarde avant cela les meilleures choses du Monde que comme des Pierres d'atente.

Fel. Il est vrai que la Nature n'a pas vou-lu faire tout pour l'Homme, & entretenis par la sa paresse: Mais ce qu'elle lui laisse à faire n'est ni composé ni discile. Faut-il tanc de saçon pour mettre à nôtre usage les pré-

sens admirables qu'elle nous sait?

Ap. Que vous connoissés peu tout ce qu'il en a couté & combien d'Etude il a falu pour y parvenir.

Fel. Hélas! Que j'étois simple! Je croiois que le Feu & l'Lau pouvoient sufire pous

ticer

§ Jourlal Helvetious

sites des Viandes, des Fruits, des Légumes, un suc salutaire; qu'un peu de Sel, & d'Herbes d'un gout relevé leur donnoit asté d'assaisonnement pour states le goût & avec assés de mesure pour menager la santé. J'étois asses mal instruit pour croire qu'on pouvoit se passer des Indes, & de ce seu brulant que nous aportent les Epiceries.

Api. Pauvre Homme!

Fel. Permettés moi de le dire encore. Je poussois l'illusion jusques à croire que des Alimens avoient toutes les qualités qu'on pouvoit leur demander, lors qu'ils charmoient notre palais, & qu'ils éguisoient nôtre apétit; lors qu'ils réparoient l'epuisement de nos forces, & qu'avec une petite quantité d'un Vin bien mûr, ils faisoient renaitre & la vigueur & la joie. Il m'en faut mème pas tant pour soutenir nôtre vie, & j'aurois crû que nous pouvions nous trouver heureux quand ce qui en sait le soutien, en faisoit aussi l'agrément.

Api. Voila un Tableau surieusement mo-

Tal.

Fel. Qu'importe qu'il soit moral, pourvu qu'il soit juste, & assorti à l'aimable simplicité.

Ap. Vous auriés bien fait de naître dans un autre siècle, & vous me tués avec votre simplicité.

Zel. Mais Apicius y penses vous? Qu'y

à à il de meilleur au Monde que la simplicité, lorsqu'elle est unie avec la boaté des choses dont nous usons?

Ap. Fi! Ce langage est à peine du stile de l'ancienne Cuiline, vieille drogue, & fort rebutante. Il n'en est plus question aujourd'hui.

Fel. L'on n'use donc plus de ce dont on msoit autresois, & les bonnes choses sont

décréditées.

Ap. L'on n'en use plus comme jadis, & l'on renvoie tout cela au tems des Tournois. Vive la Nouvelle Cuisine.

rest pas si antique; Nos Peres en usoient, & même seulement dans leurs jours de sête.

Ap. Les bonnes gens; ils ne connoissoient

rien de mieux.

Fel. En eset, ils étoient bien simples de trouver bon ce qui étoit excellent, & bien dupes de savoir s'en contenter. Mais dites moi, je vous prie, s'en trouvoient ils mal? Car sans doute on s'est aperçù que cet usage asoiblissoit leur tempéramment, puisqu'an l'a changé.

Ap. Bon! ils vieillissoient comme les che-

min: Ces Gens là etoient de fer.

Fel. Et bien, y avoit il du mal à cela?

Ap. Non; mais il n'y avoit nul plaisir.... D'ailleurs...

To Journal Helvetique

Fel. Je crois vous entendre; la Nouvelle Ouifine est peut être plux salutaire: Elle épure le sang; elle prévient les Maladies; elle sait vivre davantage.

Ap. Oh! pour cela, je ne voudrois pas vous l'assi rer. Je sens du moins qu'elle attère, & il me paroit qu'elle sait vivre un peu vite.

Fel. Dires moi donc de grac, quels peuvent être ses avantages? Car jusques sici, elle ne me promet rien de si engageant.

Ap Je touche au moment de mon triomohe Elle donne un f u aux desirs, sant lesquels on ne vit point. Elle en prévient la tangeur. Elle ressuscite un goûr éteint. Elté soutient & varie la volupté. Elle sait gouter mi le p'aisirs en peu de momens. Est ce assés? Voila ses Miracles.

Fel Vous parlés de cette Volupté, com-

me s'il n'y en avoit point d'autre.

Ap Quelle s'il vous plait lui est présérable? la quintessence des sucs les plus délicats ne vaut elle pas mieux que l'esprit des sleurs? Imagines, si vous pouves en combien de signais on les combine, & sentés tout le prix de ce délicieux melange, pensés à soutes les ressources qu'elle donne à un Estomac asadi, qui reçoit sans cesse de nouvelles contributions, sans en être jamais las.

Fel. Jamais las; mais bien-tôt ruiné.

Ap. Oh! point du tout; rien n'est moins

pesant que nos mets, ni p'es actif que nos assaisonnemens. Ils ont une legere é, une fimesse, un baume, qui c de sans peine la place à ceux qui doi ent les suivre. On a trouvé le secret de manger plus, de manger mieux, & de digerer plus rapidement.

Fel. Quel Art divin!

Ap Il tient du prodige des mé amorphofes: Car par son secours, on charge & l'on corrige même ce que la Nature produit. Mon Cuisnier vous adoucira les choses les plus piquantes, & rendra piquantes les plus douces; il rendra mangeables des choses dont on ne s'étoit jamais avisé. Tout prend une nouvelle sorme, & une saveur diserente entre ses mains. Le Poisson vous paroitra une Viande des plus suculantes; & chaque Viande recevra un gout qui la seta prendre pour toute autre chose.

Tel. Je comprens à present les méprises de la Nature, & qu'elle a bien des excuses à nous faire. Elle doit même être bien honteuse de voir toutes ses merveilles esa-

cées par l'adresse de vos Cuisiniers.

Ap. Connoisses vous à present un seul plaise qui mérite d'entrer en comparaison avec celui là?

Fel. Helas! je ne sais: vous l'emportés: car je n'oserois p'us mettre en avant les avantages de la santé, ni la durée D 2

72 JOURNAL HELVETIQUE

de la Vie, l'egalité de l'humeur suite de l'égalité du temperamment; la satissaction de h'abuser de rien, la sérénité de l'Esprit, compagne inséparable d'une vie moderée. Ge sont là des bagatelles. Je n'oserois tes apeller des plaisirs.

Ap. Je vois ce que c'est mon Ami, vous

êtes un Poltron; vous aimés à vivre.

Fel. Et vous Apicius, cherchés vous à mourir, & à précipiter vos jours?

Ap. Non affurément.

Fel. Et pouvés vous douter que vous ne les abregiés par ce chemin là.

Ap. Vraiment cela se peut; mais il saut mourir, & avant mourir il saut bien vivre.

Fel. Excellente conclusion! vous ne faites

que me prévenir.

Ap. Entendons nous, s'il vous plait; dans le bon stile, bien vivre ne signifie plus que saussaire ses sens, & nager dans les délices.

Fel. Il me seroit bien aisé de tirer vôtre horoscope, une joie pareille tarit bien vite.

JANVIER 1741

EXTRAIT

D'une Differtation sur le Cançon des Mama melles, où sans recourir à aucune Hipothèse, on donne une véritable Idee de sa Nature, de ses Diférences, de ses Signes & de ses Causes, avec la Methode de le traiter. fondée sur plusieurs faits de Pratique: par M. Vacher, Chirurgien Major des Hopitaux du ROI, à Besançon, Demonstrateur d'Anatomie de l'Université & Correspondant de PAcadémie des Sciences. A Bruxelles, Es le vend à Besançon, chès Jean Batiste Charmet . Libraire , grande Rue, à la Science. 1740. in 8vo. p. 181. Sans la Dédicace à Mr. DE VANOLLES, Intendant du Comté de Bourgogne, & une Table des Matieres affés ample.

E n'est pas pour faire l'Eloge de ce Li-vre, que nous en parlons. La glorieuse Aprobation que lui donnent Mrs. BIL. LEREZ, CHARLES ET ATTHALIN, tous trois Professeurs en Medecine, dans l'Université de Besançon, montre asses le cas qu'on en doit faire. Dès qu'il s'agit de la Santé & de la D 2

44 JOURNAL HELEVETIQUE

Vie, & de ce qui peut y contribuer, dans quelques ocasions & à quelques égards que ce soit, on est tostjours sur de plaire: le Silence seroit même alors condamnable. C'est ce qui nous engage à donner une Idée assés exacte du Livre nouveau, qui paroit sous le Titre que nous venons d'indiquer.

L'on y définit d'entrée le Carcinome. Ou Cancer des Mammelles, en disant, que c'est une Tumeur humorale & contre Nature, formée par congestion, essentiellement dure, résistante au Tact, & douloureuse. La Dureté & la Douleur sont donc ici les deux Signes parhognomoniques qui caracterisent le Cancer & qui doivent le saire distinguer de toutes les autres Tumeurs. La Lividité l'Inégalité, la Noirceur & l'Irrégularité des Veines, ne sont point de son essence.

On en vient ensuite à la Division du Cancer. Dabord on le divise, à l'ordinaire, en Cancer Oculte, c'est-a-dire, qui n'est point ouvert, & en Cancer Maniseste ou Ulceré, qui se sait connoitre par la Solution de continuité des Tégumens. Mais comme il importe de bien connoitre cette Maladie & qu'elle peut en imposer dans ses comencemés, nôtre Auteur, pour mettre en garde tous ceux qui pourroïent y avoir quelque Interret, en donne ensuite une Description éxacte, que nous croïons aussi, dans les mêmes

JANVIER 1741. 45 memes vues, devoir inserer ici, tout au

long.

Le Cancer Ocu'te, dit-il, dans son commencement, n'eft souvent qu'une petite Tumeur ronde ou oblongue, de la groffeur d'un Pois, ou d'une Noisette, qui r'ofce au Tact aucune it égalité dans la superficie & qui ne change pas la Couleur naturelle de la Peau. Cette Tumeur reste souvent plusieurs Moi, quelques sois même plusieurs Années, sans faire un grand progrès & sans cufer aucune Douleur. Cependant apiès avoir d'meuré long tems, a peu près dans le même état, elle commence à faire sentir de la Douleur, lors qu'on la comprime fortement, & aussi à groffir tant soit peu. Peu de tems apiè,, elle excite des élancemens douloureux qui se sont ressentir, sur tout dans les changemens de Tems, ou lors que l'on s'echause par des éxercices violent, par l'ssege des Alimens chaude, ou que l'on s'est agicé par des lassions de l'Ame rop vives. Les choses restent dès lors si peu de tems en cet état, que l'on s'aperçoit presque journellement, que la Tumeur augmente ser siblement. En eset dans l'espace de pou de murs, elle devient méconnoissable: Car dans l'ictervale de trois Semaines ou d'un Mois, de la groffeur d'une petite Noix ou d'un Ce f

SE JOURNAL HALVETIQUE

de Pigeon, elle passe à celle d'un Oeuf de Poule; de façon que ce qui n'étoit au commencement qu'un très petit Tubercule, paroit pour lors sous la forme d'une grosse Tumeur ronde, inégale & plombée, qui, faisant éfort contre les Tégumens, y ocasiome une Tension considerable, acompagnée d'élancemens douloureux, qui en imposent souvent aux Malades: car ils se rassurent pour lors ordinairement & se persuadent que la Tumeur qui lens est survenue est un Clou on un Furoncle qui tend à supuration. A mesure que la Tumeur grossit, la Tension de la Peau, la Douleur & les Accidens augmentent; le Milieu deviens livide & les Veines qui sampent dans son Voisinage deviennent noires, tortuës, variqueules & ressemblantes en quelque maniére à des Pattes d'Ecrévisses; enfin la Peau ne pouvant plus se prêter, se crève. Il y survient des Hemorrhagies considerables, qui se renouvellent souvent, & le Cancer, d'Oculte qu'il étoit, devient pour lors manifeste ou ulceré. Au lieu d'une Supuration dont les Malades s'étoient flatés jusqu'alors, il se fait un suintement de Matières ichoreuses ou sanieuses, tan-tot claires & transparentes, tantôt rouffatres on jaunatres, quelques fois même sanguinolentes, qui exhalent une Odeur si sétide, que souvent ella

elle est insoutenable. Dans les prémiers iours, les Bords ou les Levres du Cancer manifeste paroissent rouges, vermeilles & res-Cemblent affes bien aux Levres d'une Plaisrécente. Peu de tems après, ils sont relevés d'une ou de deux Lignes, & deviennent d'un rouge pâle & obscur. Ensuite à me-sure que l'Ulcère se creuse, les Lèvres se durcissent & se gonflent, & le Milieu devient un Ulcère fordide, puant, inégal, d'une Couleur grisatre ou livide & d'un Aspect horrible, dont les Bords deviennent calleux, moueux, renverles & entrecoupés. Outre ces Accidens ordinaires, qui sont souvent acompagnés d'une Figyre Lente qui consume le Malade & d'une Douleur continuelle qui ne lui laisse aucun Repos, ni la nuit, ni le jour, on y observe souvent des Fungue, c'est à dire, des espèces de Chairs qui représentent des Champignons entassés les uns sur les autres, en manière de Rocher, qui sont autant de Morceaux de Chairs pouries, où l'on a quelque fois remarqué. un nombre prodigieux de Vers.

Après cette Description, M. Vacher sait observer, qu'il y a une autre Division du Cancer, plus utile pour la Pratique. Il y considére quatre Dégrés diférens; ou le Caucer est Oculte commençant, ou Oculte confirmé, ou Ulcèré commençant, ou Ulcèré

68 JOURNAL HELVETIQUE

confirmé. Le Cancer est Oculte commend eant, lors qu'une Tumeur dure & indolente, cachée dans l'intérieur des Mammelles, commence à faire sentir de la douleur. Il est Oculte confirmé, lors qu'on peut le reconnoitre par sa grosseur, par sa lividité & par la noirceur & l'irrégularité des Veines éparles sur sa superficie. Il est ulceré commençant, lors que la Peau, une fois découverte, presente des Chairs d'un rouge vif, comme dans les Plaies récentes, d'où il découle une Sanie pareille à la lavure des Chairs, & mème tres souvent du Sang pur. Enfin le Cancer vicèré confirmé se connoit par ses bords tuméfiés & renversés : Il découle de ses Chairs baveuses & pouries une Sanie semblable à celle d'une partie sphacelée, & il fait horreur au prémier aspect.

De là on prend ocasion de faire remarquer. 1, Que le Cancer des Mammelles est tossjours la suite d'un Scirche. 2. Que pour établir le Diagnostic du Cancer, il sust que la douleur se fasse sentie de tems en tems, ou à la moindre ocasion. 3. Que quoi que la Douleur soit un signe essentiel du Cancer, cependant aucune espèce de Douleur n'est déterminée, pour constituer cette Tumeur.

La Cause prochaine & immédiate du Scirthe des Mammelles, suivant notre Auseur, est presque toujours la Concrétion de la Limphe

Limphe ou du Lait, qui sont de toutes les humeurs du Corps les plus propres à se dur-cir- Ce sont des especes de Gelées destinée à la Réparation des Parties, où il entre par conséquent quantité de Parties fibreuses: elles ne sauroient s'arêter & croupir dans leurs Vaisseaux ou dans les Glandes, que les Parties les plus séreules, les plus ténués & les plus volatiles qu'elles contiennent, ne s'échapent & ne s'évaporent, par raport à la Chaleur des Patties voilines, & qu'en même tems ce qui reste de visqueux, de plus fixe & de plus groffier, ne se raproche, ne s'unisse plus intimément, & ne se convertisse en une matière semb'able à de la Craie, à du Platre ou à du Gravier. Il ne faut même, ajoute Mr. Vacher, qu'une seule goute de Limphe ou de Lait arrêtée ou épan-chée dans le Tissu des Mammelles, pour constituer le Germe d'un Scierhe, & plus bas, on montre comment cela se fait.

Deux choses peuvent concourir à la Concretion de la Limphe ou du Lait, mutuellement ou séparément, savoir le Vice des Liquides & le Vice des Solides. La Lymphe ou le Lait sont mal constitués, lossque ces Humeurs sont devenues trop épaisses, trop grossiéres & toujours prêtes, pour ai sis dire, à se figer, à la moindre ocasion. Les Vaisseaux sont mai disposés, quand leur ressort

est totalement détruit, ou qu'il est considé cablement afoibli.

Ce qui peut épaissir la Limphe ou le Lait, c'est en général l'Abus des six Choses mon naturelles, l'Impression d'un Air extrèr mement froid, les Alimens grossiers, indigestes, cruds, acides; les Eaux bourbeusar; une Vie sédentaire; le sommeil trop long, immédiatement après le Repas; une suite d'Aflictions & de chagrins &c. lesquelles causes tendent toutes à ralentir la Masse du Sang. L'Impression d'un Air trop chaud; le fréquent usage des Alimens poivrés, salés & des Liqueurs spiritueuses, les Veilles outrées; les Exercices immoderés; la Colère, l'Agitaion de l'Esprit &c. concousent aussi à la Production d'un Scirrhe dans les Mammelles, soit en dessechant les Vaisseaux, soit en dissipant les Parties les plus subtiles des Humeurs, ou en les dépouillant du Menstrue aqueux qui leur sert de Véhicule. Sur tout on peut acuser la Cessation ou la Supression d'une Evacuation acoutumée, comme celle des Hémorrhoides, & particuliérement celle des Menstrues, laquelle à la fayeur de la communication immédiate des Vaisseaux épigastriques avec les Mammaires, détermine une plus grande abondance de Sang vers les Mammelles, qui sont des parties spongieuses, qui se laissent facilement remplir,

remplir, ou même qui sont des Substituts de la Matrice: Cette Pléthore dans les Vaisseaux, entraine toujours après soi la Lenteur ou l'Epaississement de la Masse du Sang & des Humeurs qui s'en séparent. Les Injures extérieures, les Coups, les Chutes, les Contusions, & en général tout ce qui peut froisser, comprimer, tirailler, rompre ou déchirer quelque partie que ce soit des Mammelles, comme sont les Remedes astringens, les Répercussisses ou Résolutiss trop animés, les Cataplames dessicatis, anodins, emolliens &c. concourent, en tant que cause éloignée, à la formation du Scirrhe, en alterant le Ressort des Parties. De là on prend ocasion de parler de l'Utilité des Corps.

La situation des Mammelles qui les expose aux Injures de l'Air & des Saisons, &
leur Structure qui comprend entr'autres un
grand nombre de petites Grapes glanduleuses, c'est à dire, de Vaisseaux sécretoires &
excrétoires les plus enrortillés & les plus
multipliés, où le moindre Dérangement est
un Obstacle sussant pour causer une Obstruction, les dispose encore aux Tumeurs
scirrheuses.

Pour que le Scirrhe des Mammelles dégén nère en Cancer, il sufit qu'il devienne douloureux. Cela arrive lorsque les Tuniques des Vaisseaux qui ne sont point en sousran-

1

ı w

1 16

Teg 1

Ċ

1.4

١,

i, þ

'n

ÇL (

c.

5è

ce au Voisinage d'un Scirche, viennent par auelque Cause que ce soit, à être poussées rudement contre les Bords ou la superficie de la dureté; ce qui excitera dans le Genre nerveux des divulsions, des irritations, des crispations & des déchirures, qui transmises au Cerveau, ocasioneront autant de diférentes sensations doulourerses, que le Genre nerveux se trouvera diferemment asecté. Ainsi tout ce qui sera capable d'alter! rer ou de déranger le cours acoutumé du Sang ou des Humeurs, au voisinage d'un Scirihe, & les dévoier de leur Roure contournée, doit être regardé comme cause d'un Cancer. Tels sont encore ici les coups, les chutes, les compressions &c. à l'égard des Mammelles déja ocupées par une Tumeur scirrheuse, parce que ces Accidens, en détangeant le Diamètre des Vaisseaux, dérangent auffi la Direction des Hameurs. Les Résolutifs trop violens sont aussi dégénerer le Scirrhe en Cancer, en augmentant le Resfort & l'Oscillation des Vaisseaux, & en ac. célerant le Mouvement des Liqueurs qui artosent la circonférence de la Tumeur. Les Remedes graiffeux qui s'oposent à la Transpiration & les Répercussifs qui arrêtent ou rétardent le cours des Humeurs dans les Parties qui avoisinent un Scirche, sont aussi condamnes ici. Enfin on acuse l'Abus des six chosee non naturelles & spéc a'ement la supression o la cessation des Menstrués.

Les Causes du Cancer aiesi établies, on vient a l'Explication des Simptomes qui l'acompagnent. La Raison en est toute trou-vée, dès que l'on connoit bien ces Cau-Les & le Mécanisme du Corps humain. Nous ferons seulement remarquer ici, après môtre Auteur, ce qui sait qu'il découle d'un Cancer ulceré, de la Sanie, plutôt que du Pus. Pour le concevoir, il faut nécessairement savoir, comment se sait la Supuration. Or voici ce qu'on nous en dit. La Supuration ne survient dans une Partie blessee, soissee, coupée ou dechirée, que parce que les petits Bouts ou les Extremités des Vaisseaux qui ont sousert, se trouvent contraints de céder peu à peu à l'Occillation des Vaisseaux voisins restés la ns & entiers, qui les écartent de leur voisinage, parce qu'ils sont devenus autant de petits Corps étrangers à charge à la Nature. En eset les Vaineaux qui n'ont point été ofensés, & qui ont par conséquent conservé tout seur Ressort, pour se désaire de ceux qui ont été en sousrance, & éloigner en même tems les Humeurs arzetees & croupissantes dans leur Cavité, zedoublent feur Batement, & leurs Oscillations. Par ce Moien, que la Nature a coutume

rume de mettre en usage, pour chasset les Corps étrangers qui l'incomodent, ceux ri sont, comme par autant de coups de Piston, brisés, divisés hachés, broies & réduits en petites Parcelles, qui confonduës & mélangées éxactement avec les Humeurs qui restent dans leur Cavité, forment une Liqueur blanchatre & visqueuse, que l'on apelle communement le Pus, & qui n'est autre chose qu'un Mélange d'Humeurs & de Débris de Vaisseaux. Or dans une Partie sféctée de Cancer, à melure que les perits Vaisseaux heurtent & se déchirent contre la Dureté cancereuse, ils se vuident, & les Humeurs qu'ils contiennent, s'extravafent tout à fait : ainsi comme elles ne sont plus soumises à l'Oscillation des Vaisseaux. elles sont bors d'état de pouvoir concouriz à la formation d'un vrai Pus. D'ailleurs ·les Vaisseaux qui sont au Voisinage d'un Cancer, se vuidant, à proportion de leurs Déchirures, ne conservent plus la !Souples. se nécessaire pour la Supuration, puis qu'au lieu de céder, ils résistent au contraire à l'Oscillation des Vaisseaux voisins. La Sanie est donc l'éset de la Putrésaction, qui est une Destruction de la Nature, ou plutôt une Dissolution qui ne se fait que dans les Parties mortes au étrangéres au Corps, Sur le le Prognostic, on nous dit en gé-

néra.

A

1

11

h

ŀ

mérale, que le Cancer des Mammelles ca-ractérisé par la Durete & la Douleur, est de la nature toujours incurable, en quelque degré qu'il soit, parce qu'il n'est capable ni de Résolution ni de vraie Supuration, & que même les Remedes, cant interieurs qu'exrémême les Remedes, tant interieurs qu'ex énieurs, l'irritenc au point qu'ils causent des Ravages étranges & subit, qui avancent la Mort des Malades. On fait cependant remarquer; Que le Cancer ocu te commençant n'est pas si facheux que le Cancer oculte confirmé; Que le Cancer qui est survemu par la mauvaise disposition du Sang ou des Humeurs qui s'en séparent, est bien plus à craindre que celui qui doit sa naisfance à une Cause externe; Que p'us le Cancer est douloureux & acompagné de Cancer est douloureux & acompagné de facheux Simptomes, comme Fiévre Lente & Atrophie considerable, plus aussi les suites sont sunestes; Que le Cancer peu etendu, mobile, & qui n'a pas encore jetté de profondes Racines, est d'un bien moindre Danger, que celui qui est ulceré, fort é-tendu, immobile & adhérant aux Côtes ou aux Cartilages, & enfin que le Proguoftic varie aussi, suivant le Temperamment.

La Matière dont le Cancer est formée ne pouvant se résoudre & ne supurant que très discilement, on doit s'atacher unique, ment à la Cure palliative, qui consiste à empêcher, autant qu'il est possible, le Progrès de la Tumeur; à calmer ou à moderer la violence des Smptomes qui l'acompagnent, de enfin à éloigner la cause qui les produitation parvient à ce But. en facilitant ou en entretenant un cours libre de aisé aux Liqueurs qui circulent autour de la Tumeur, de en donnant de la souplesse aux Vaisseaux qui lui sont voisins, pour les rendre susceptibles d'Irritations de Divusons, auxquelles ils ne sont déja que trop exposés.

On remplit ces deux Indications, par les Saignées révultives, quand il y aura Pléthore, ou lorsque la Douleur augmentera; par le Rétablissement des Evacuatione acoutumées, ou en y supléant par d'autres; par de doux Purgatifs resterés, & par un Régime de vivre humectant, adoucissant & rafraichissant, acompagné de l'Usage continué des Bains domestiques, ou en conseillant la Diette blanche, & enfin par les Anodins & Calmans, dans le cas de vives Douleurs.

Dans ces facheuses Maladies, nôtre Auteur ne sait pas grand cas des Remèdes extérieurs. Si cependant on en veut, il conseille d'éviter ceux qui sont capables d'agiter les Humeurs; de dessecher les Fibres & d'irriter pas leur Activité. On ne doit donc emploïer que ceux qui peuvent s'oposer au Progrès de la Tumeur & en apaiser les Accidens, en rendant les Fibres plus souples, & en di-

diminuant le mouvement des Humeurs. De ce Genre sont les Sucs ou les Décotions des Plantes adoucissantes, anodines & même assoupissantes, parmi lesquelles on doit préferer le Plantain, le Pourpier, le Nénufari, le Pavot, la Morelle, la Cigue, la Jusquiame &c. que l'on peut emploier seules en ssomentations, & desquelles l'on peut aussi saire diverses Compositions avec les Pondres d'E. crevisses, d'Ecailles d'Huiere & c. & les diferentes Préparions de Plomb dont l'usage & l'éfet sont confirmés par l'Experience. Cependant quand ils sont ulceres, on se sert souvent, avec succes, des Huiles d'Oeufs de Grenouilles vertes, & du Blanc de Baleine, que l'on incorpore avec ces Poudres, pour en faire des Cérats, ou des Onguens, dont on charge des Plumaceaux, pour en emplir la Cavité de l'Ulcère, apres l'avoir lavé doucement avec les Décoctions dont nous venons de parler, ou avec celle de Souci commun, ou même avec du Lait d'Anesse ou de Chèvre.

Mais suivant nôtre judicieux Auteur, l'Opération est non seulement l'unique Remède pour guérir radicalement le Cancer, mais encore le plus sûr & le plus prompt. Cependant on ne doit l'entreprendre que sur des Sujets bien constitués, bien préparés, & lorsque le Cancer est récent & produit par une E 2 Cause

53 JOURNAE HELVETIQUE

Cause externe; qu'il est mobile; qu'il n'a point jetté de profondes Racines, & qu'il n'est point adhérant aux Côtes, ni ataché aux Aisselles par des susées de glandes scirrheuses.

Jl y a deux manières diserentes de saire l'Opération du Cancer, savoir l'Extirpation simple, & l'Amputation totale de la Mashelle asectée. L'Extirpation a lieu lorsque le Cancer est encore oculte; qu'il n'est pas encore bien considerable; qu'il est trés peu ensoncé; qu'il n'est point compliqué, & que d'ailleurs il s'est formé d'une impression extérieure. L'Amputation se sait quand le Cancer ocupe une grande partie de la Massmelle ou qu'il est ulceré. M. Vacher décrit, d'une manière détaillée & sort claire, l'une & l'autre de ces Operations, & sinit sa Dissertation, en apuiant sa Théorie & sa Pratique sur diverses Observations qu'il raponte.





LETTRE

D'une Dame Anonime à l'Auteur de l'Effai fa l'utilité des Jen & de l'Apologie de la Média · fance (a)

Monszeur.

E Beau Sexe el heureux de sencontres en vous un aimable Censeur, qui sacrifie ses proptes interrêts pour tâcher de corriger nos défauts. Nous devons en être pé nétrées d'une vive reconnoissance. La beauté & la délicateffe de vos Piéces font recevoir agréablement tout ce qu'elles renferment d'utile & d'instructif. Le motif qui vous guide est des plus louables. Et puis qu'un Génie tel que le votre veut bien entrer dans un affes grand détail fur ce qui p-ut être a vantageux à nôtre Sexe, je me flate que vous voudrés bien aussi prendre quelque part en ce qui me regarde, & me départir vos judicieux Conseils, ainfi qu'à toutes celles qui peuvent être dans ma situation.

(a) Voiez Jour. d'Offobre 1740. p. 350. & Xember. 506;

JOURNAE HELVETIQUE

Il me paroit nécessaire avant toutes choses de vous donner quelques traits de mon Casactère. Je ne suis point du nombre de ces Personnes qui brillent dans le Monde, pas Péclat ou par leurs Conquêtes Je suis encore dans ce qu'on apelle communément le Bel - Age, & il ne tiendroit qu'à moi de faire valoir quelques talens que la Nature, diton, m'a donné en naissant, mais je n'ai jamais eu de goût pour une Vie répandue. pour le Bel Air, pour le Jeu, quoique je fache passablement tous ceux qui se jouent. Je ne suis point non plus médisante: La crainte de tomber dans la Critique des autres me fait garder un Caractère de bonté; qui fait plaifir au peu de Personnes qui me font l'honneur de me visiter dans mon espèce de Retraite. En tout cela on ne peut avec justice me donner aucune louange; je sens bien que ce sont de ces Vertus de Tempéramment qui n'ont aucun mérite.

J'ai eu lieu pendant longtems, de m'aplaudit de la Vie tranquile & retirée que j'ai fuivie; mais par une fatalité étonnante, je me suis vue troublee dans la douceur & l'agrément de cette Vie innocente, d'une maniére inopinée, & c'est dequoi je dois yous rendre

compte.

Il y a quelques Années que je m'atirois l'Estime particulière d'un aimable Cavalier.

Mą

Ma manière de vivre, conforme à la sienne lui plût' infiniment. De l'Estime il passa bientôt à la plus violente Passion. Je n'avois jamais aimé, ni lui non plus, & je ne m'y sentois même aucune disposition. Il me patoissoit au contraire, qu'à mesure que son Amour augmentoit, mon Estime à son égatd diminuoit, & je voiois avec chagrin qu'il sue susceptible d'une pareille soiblesse: Car, sans faire tort à nos autres Cavaliers, parmi lesquels'il s'en trouve de tres aimables, il n'y en avoit aucun qui fut revêtu de si belles qualités. Sou principal Caractère étoit d'ètre franc & sincère: Il poussoit même si loin sa franchise qu'elle alloit quelquesois jusqu'à lui faire tort. Il n'avoit pas beaucoup d'usage du Monde, n'aïant pas voulu s'y icpandre, ni aprendre ce que l'on apelle Bei-les Manieres, qui étoient suivant lui fort trom-peuses; il avoit horreur de ceux qui peuvent dire ce qu'ils ne pensent pas, & il etoit re-vêtu en un mot de toutes les Vertus qui forment l'honnête Homme.

Pendant l'espace de six Mois ma sermete, sut à l'épreuve de son empressement & de ses soins les plus assidus. Ce tems sut pour lui un suplice extrème. Il ne pouvoit me blâmer de n'avoir pas de retour pour lui: Sa modestie l'engageoit souvent à dire qu'il sentoit toutes les raisons que j'avois pour autoriser E. A. mon

72 JOURNAL HELVETIQUE

mon indiférence; mais il me prioit au molus de soustrir une l'assion qu'il faisoit V esu de rendre éternelle. Promesses banales de tous les Amans, auxquelles on ne doit pas se siet legérement.

De l'aveu de tous ceux qui le connoissent il a de l'Esprit infiniment. Son air de probité, le don de persuader qu'il possède au plus haut degré, sa constance & ses belles qualités triomphérent enfin de mes résolutions. Plusieurs sois je sentis mon Court s'émouvoir, en voiant la douleur la plus www peinte sur son Visage. Je combatis encore plus d'un Mois. Je cherchois à échaper du naufrage. Je craignois qu'il ne s'apperçut de mon désordre & du progrès qu'il avoit fait sur mon Cœar. Je l'évitois autant -qu'il m'étoit possible. Enfin lassée d'une gêne continuelle & pour laquelle je ne suis point née, je pris le parti de lui parler avec la même franchise que je lui connoissois, 'A quoi bon, disois je, cette fausse retenue? Qu'ai je à risquer avec un Caractère, auf parfait? Ma résolution prise je ne tardai pas à l'éxécuter.

Un Jour qu'il me renouvelloit ses sentimens ayer beauco p d'ardeur & de tendresse, je le priai de m'ecouter un moment. Je lui dis d'abord que je souhaitois que ce que j'avois à lui dire pût contribuer a sa sa

eiC

tissaction. Je lui avousi ensuite que sa consance & son merite m'avoient touché que je ne craignois point de lui en faire l'aveu, le conoissant asses pour croire qu'il n'en abuseroit jamais; que ma résistance avoit été l'éfet d'une délicatelle que peu de Personnes pousseroient aussi loin; que l'apréhension d'un changement de sa part étoit ce que je craignois le plus & que rien pourroit m'être plus sensible que la perte de sa tendresse, dont je faisois un cas infini ; mais que cependant j'avois asses de sentimens pour lui donner mon Cœur, & le laisser entiérement libre de disposer du sien dans la suire, en faveur de quelque Objet qui méritat mieux que moi de le fixer, & qui pût le rendre plus heureux. Je lui fis connoitre que mon désinteressement alloit si loin, que quoi qu'il m'en coutat, je préférerois toujours la tarisfaction & son bonheur à ma félicité propre. Jamais Homme ne parût plus content: Il fit éclater sa joie & sa reconnoissance par les expressions les plus vives & les plus touchantes.

Nous vécumes pendant six Mois dans la plus belle intelligence. Il avoit toutes les complaisances imaginables. Poli, prévenant, rien ne troubloit l'Union de nos Cœurs; jamais la moindre altération: Convaincus

74 JOURNAL HELVETIQUE

des sentimens qui faisoient nôtre bonheur; atachés l'un à l'autre par les doux liens d'une tendresse vertueuse, sondée sur une estime réciproque, le reste du Genre humain nous touchoit sort peu. Mais ce tems heureux devoit finir.

Tout à conp je ne vis plus qu'un Homme trifte, sombre, inquiet, rèveur: Ji n'avoit plus rien à dire. Dès fois il feignoit d'être malade, pour avoir un prétexte de ne refter, qu'un moment avec moi. Lors que je le pressois de me parler avecl'ouver-ture de Cœur qu'il avoit toûjours eu pour moi, & de me dire ce qui lui faisoit peine, il me répondoit que c'étoit des Asaires de Famille: Alors je n'avois qu'à me taire, & j'aurois été indiscrète de vouloir pénétrer plus avant. Ce procédém'inquiétoit depuis longtems, sans pouvoir en découvrir la cau-se. Je résolus d'y mettre fin. Je fis une dernière tentative pour tirer de sa bouche l'aveu du sujet de ses inquiétudes. L'aïant pressé plus que de coutume, il ne me répondit que par un grand soupir, avec un, que je suis malheureux! Voulant ensuite qu'il m'expliqua en quoi consistoit son malheur, il me donnoit à entendre qu'il n'auroit jamais la force de me le dire, parcequ'il se l'étoit atiré par sa faute. Il me laissoit cependant entrevoir que j'y avois bonne part,

& que c'étoit ce qui mettoit le comble & son chaggin.

le crus en avoir asses compris pour jettes mes soupçons sur la véritable cause de ce prétendu malheur. Efectivement je ne me trompois point. Peu de jours après, je sus pleinement persuadée qu'il aimoit ailleurs. J'en sus frapée, ie l'avoile comme d'un coup de foudre. Est il possible, disois- je en moi même, qu'avec tant de mérite, & une aus belle ame on soit susceptible de légéreté ? J'aurois voulu croire dans ces momens qu'il ne m'avoit jamais aimé; mais cela étoit impossible. l'aurois voulu m'être aveuglée dans l'estime que j'avois pour lui, & être convaincue qu'il étoit très habile à feindre & à déguiser ses sentimens, mais cela ne se pouvoit pas non plus. Il venoit de me donner à connoitre tout cequi se passoit dans son Ame. Trait de franchise admirable autant qu'il est nouveau! Dois- je le blamer d'avois changé d'Ob et? Non sans doute: Le mérite de la besse Personne qui me succède est de beaucoup supérieur au mien; l'Amour propre ne m'empêche pas de lui rendre justice. D'un autre côté, dois je b'âmet cette aimable Rivale d'avoir écouté les Vœux d'un Cavalier si prévenant & si aimable? Je n'ai garde, cette Dame est de mon gout : C'en est asses pour me sermer le bou-

36 Journal, Helymtique

houclie. Quel parti prendre? Il faut tenti la parole que je lui avois donné & le sendre

content.

Il atriva précisément, lors que j'étois reme plie de ces idées. Je lui dis en deux mots a certitude que j'avois de son inconstance & pour lui épargner la confusion où je le voïois. o lui tendis la main & je l'assurois que son changement ne diminueroit point mon estime ; que je savois par l'expérience qu'il venoit de me faire faire, que nous n'étions pas Maitres de nos inclinations, puif que malgré le peu de penchant que j'avois à me prévenir, je n'avois pas pû me defendre de Paimer; qu'au reste la Dame qu'il me présepoit me furpassant infiniment à tous égards, je ne pouvois qu'augmentes, par là même, 1% dée que j'avois de son goût Dans ce moment il survint du Monde : Ce qui le dispensa de me répondre, & lui fournit un prétexte de sortir, pour cacher son embaras.

Depuis lors, il vient encore me vois toutes les semaines une fois. On ne parle que de choses indiferentes. Je le reçois avec politesse, & je conserve avec lui un Ais aussi naturel qu'il m'est possible: Mais avec tout cela la Plaje est faite chez moi, & je n'en guerirai pas si tôt. Jl y a six Mois que je me suis expliquée; six Mois que je le vois aimer ailleurs, sans que j'ais pû encore

sien obtenir pour ma tranquilité. Ma Famila le me sollicite, depuis quelque tems, à pren-dre un Etablissement très avantageux pous moi; mais outre que je me seus beaucoup d'antipatie pour le Lien Conjugal, j'ai trop de délicatesse pour donner la Main à un Homme, qui n'auroit jamais mon Cœur. L'ocasion s'est aussi présentée plusieurs sois de recevoir d'autres Engagemens; mais je n'ai qu'une parfaite indiference pour tout ce qui n'est pas le prémier Objet de ma tendresse. Au reste nos liaisons ont été igno. rées de tout le Monde. Je n'en ai fait ou-verture à qui que ce soit : Mais comme j'ai entendu dire qu'un moïen éscace de soulager sa douleur, c'etoit d'en faire part à des Persones qui s'y interessassent; j'ai pris la résolution de vous ouvrir mon j'ai pris la résolution de vous ouvrir mon Cœur, dans l'espérance que je pourrois trouver ma tranquilité dans vos judicieux Conseils. Si je pouvois reuffir, j'aurois lieu de m'az plaudir du parti que j'ai pris de m'adresser à vous, comme à une Personne pour qui j'ai une véritable consideration. J'ose en même tems vous prier de vousoir donner quelques Morceaux qui tendent à corriger le penchant qui porte nôtre Sexe à donner si facilement dans les Piéges que le vôtre leus tend, & dont la plûpart sont les Dupes. Vous trouverés en moi une Compatriote docile, qui qui

78 JOURNAL HELVETIQUE

qui se felicitera si vous voules bien faire quelque chose à sa réquisition, sur un Article qui l'interresse si particuliérement ; vu sur tout qu'elle n'a rien trouvé dans vos deux dernières Pièces qui puisse la regarder. Permettés encore que j'avertisse ici le Héros de la mienne, qu'en publiant ces particularités, je n'ai aucun dessein de lui faire S'il arrivoit par hasard que ma Lettre tomba fous ses yeux, & que son Cour, qui est excellent, l'engagea à quelque retour de tendresse, je le prie de ne me la point laisses apercevoir. Je me contente de l'avoir perdue une fois; tous ses éforts seroiene désormais inutiles. Je vois son bonheur fans pouvoir le blamer d'injustice; & quant moi il ne me reste de sensibilité que pour la lecture des Moralités que vous aves l'Art de faire recevoir à la faveur de la plus fine ironie. Dans ces sentimens je fuis avec estime. &c.



ETRENES

A. M. le Baron de BEZUC , Gouverneur de Neuchatel, Es à Madame son Epouse

Ouple heureux , dont la tendre & constante harmonie, Eft l'Exemple parfait de l'Himen le plus doux : Dans ce Jour Solemnel, que ma voix foit une Aux Vœux qu'on fait pour Vous.

Nons venons à l'envi vous rendre nos Hommages. Un fi jufte devoir peut il être fulped ? Ves simables Vertus vous font de puissans gages De notre vrai resped.

BEZUC nous atendens de la Benté Suprème, Que ta foible fante reprendra fal vigueur : Le Ciel te doit aux vœux de ce Peuple qui t'aime, Fais long tems fon bonheur.

Vous enfin que le Ciel l'un pour l'autre a fait naitre. Pendant les plus longs jours que l'on coule iei bas, Vivés contens, heureux, vous qui ne sauriés l'être Si nous ne l'étions pas.

Du I. Janvier 1741.

C. A P.

JOURNAL HELVETIQUE

LETTRE

Sur L'ELOGE de Mr. SAURIN, de l'Académie des Sciences de Paris.

MESSIEURS,

I Eloge de Mr. SAURIN ce grand Géometre de Paris, vient enfin de paroitre dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1737. qui eft l'Année qu'il est mort. Il est de Me DE FONTENELLE, dont la Plume ne vieillit point. On est supris de voir encore un si beau seu à son âge. Je souscris de bon cœur à toutes les louanges qu'il donne au Defunt comme Mathematicien : mais j'aurois bien souhaité qu'il eut laissé à quartiet le Ministre Converti, & qu'il n'en eut pas fait un Article si considerable de l'Eloge. Il nous fait la même Histoire, ou plûtot le même Roman que Mr. Saurin avoit fait lui même de sa prétendue Conversion, dans le Factum qu'il donna au Public, pour se défendre contre Mr Kousseau. Il n'y a rien change

que le tour, & il a embéli ce Narré par toutes les graces de son stile. Ce Panégirique fait également honneur & à l'Académicien défunt, & au Sécrétaire de l'Académie. Malheureusement il est fort peu honorable à notre Nation, & il renferme des trairs dons nous sommes en droit de nous plaindre.

Un de mes Amis, qui est encore jeune, me vint voir l'autre jour pour s'entretenis avec moi sur la lecture qu'il venoit de faire de ce Volume des Mémoires de l'Académie. Il me demanda des Eclaireissemens sur quelques Faits qui sont raportez par Mr DE FONTENELLE, dans cet bloge de Mr Saurin. Voici à peu près, ce que je lui dis là deffine.

Après la mort de Mr Saurin, Mr de Beaumarchais, qui donnoit à Francfort un sournal sous le titre d'Amusemens Litéraires, y inséra un Eloge de cet Académicien. Les louanges qu'il lui donnoit me parurent outrées, & me mirent un peu de mauvaise humeur En général j'ai toûjours trouvé que la vérité soufre de cet usage de certains Corps de faire l'Oraison sunebre des Membres que la Mort leur onlève. Il semble bien que l'on doit faire conoitre au Public les Savans qui se sont distinguez dans la République des Lettres, & leur rendre après leur mort, la justice qui leur est due. Mais le mal est qu'on

82 JOURNAB HELVETIQUE

qu'on abuse fort de cet établissement, & l'on va quelquesois jusqu'à s'épuiser en louanges pour des Gens dont les Mœurs ont été fort dérèglées, & qui auroient mérité d'ètre flétris par les Tribunaux humains. Je sai bien que l'on essai d'excuser cet usage par cette raison, mais qui n'est pas satissaisante: On dit que si le Desunt a eu des désauts considérables, cela n'empêche pas qu'il ne puisse être loué par d'autres endroits, & que l'Orateur n'a été chargé que du soin de relever ses belles qualités; qu'après tout les gens éclairez ne sont pas la dupe de ces beaux Discours, & qu'ils savent à quoi s'en tenir, que l'on ne doit prendre ces louan-

tenir, que l'on ne doit prendre ces louanges que pour ce qu'elles valent, c'est à dire au rabais & Monnoie de Panégirique, qu'il faut toujours se souvenir que le Héros de la Pièce doit beaucoup de la beauté de son Caractère à l'habileté de son Panegiriste.

Après ce petit lieu commun contre les Oraisons sunèbres, je dia à mon Ami que j'avois écrit dans cet esprit là à Mr de Beaumarchais, sur les louanges outrées qu'il avois donnees à Mr. S. dans son Journal: Je lui marquois avec une franchise un peu crue, que ses Amusemens me plaisoient assez, mais que les Eloges qu'il y prodiguoit à de certaines gens ne me plaisoient guère; que je lui parlois ainsi sonnement a propos des louanges qu'il

qu'il avoit données à Mr. S. dont la probité étoit plus que suspecte; que dès qu'on avoit vû cet Eloge à Tuerdan, chacun avoit dit, N'est ce pas ce Ministre qui ... & qu'on avoit parlé de Cheval, de Cuilliers, de Fourchettes &c. Enfin je tenvoiois à un Article du Mercure Suise (a) & à un autre de la Bibliotèque Germanique (b). Ma Lettre est datée d'Tverdun , le I. Mars 1 38 & fignée Jean de Franquet. On la voit dans les Annefemens Litéraires de l'Année 1738. (c)

Mon Ami me demanda l'explication de ces mo's énigmatiques de Cuilliers, Fourchettes, Cheval &c. Je lui fis la petite malice de ne les lui expliquer qu'à demi, & d'une ma-

nière encore affez envelopée.

Vous avez pû voir, hii dis je, dans ce même Volume des Mémoires de l'Académie, que l'on y rapelle une beile découverte, & des plus surprenantes, saite il y a qualques Années en Angleterre, & que l'on a persectionée en France, c'est que le Corps humain a une vertu électrique fort sensible. On regarde cette expérience comme affez nouvelde. Cependant il y a plus de cinquante ans que Mr. Saurin nous fit voir en Suisse qu'il avoit cette vertu atractive au plus haut degré.

⁽a) Avril 1736, pag. 42. (b) Tom. XXXV, pag. 166.

^{4 6)}pag. 171.

34 Journal Herrique

gré. Ses mains n'atiroient pas seulement quelques petites Feuilles d'Or ou d'Argent. mais des Cuilliers, des Fourchettes, des Ci-Seaux, pourvû qu'ils fussent garnis d'un Crochet d'Argent. Il atiroit non seulement quelques Plumes qui voltigeoient en l'Air, mais un Duvet entier; non seulement quelques petits Insectes, comme des Moucherons, mais jusqu'à des Chevaux. Plusieurs expériences réiterées ont confirmé cette proprieté de faire venir à lui tout ce qui l'aprochoit. Ce prodige fit l'étonnement de tout le Païs de Vaud où il étoit alors, & le détermina de se transplanter. Il alla à Paris, pour se produire sur un plus grand Thatre, & degré par degré il s'est vù enfin Membre de l'Académie des Sciences.

J'entens votre Allégorie, répondit notrejeune Homme; mais Mr. Saurin raporte autrement les raisons qui lui firent quiter la Suisse. Il dit qu'on l'inquiétoit sur la signature du Consensus, que cela lui donna lieu de se désier des sentimens des Résormez, & il désrit d'une manière qui paroit assez vraisemblable, comment il sut amené par degré

à se faire Catholique Romain.

Je conviens avec vous, lui dis-je, qu'il a su peindre en beau les Motifs de sa Conversion dans son Mémoire Justificatif. Il

n'a eu garde de rien dire qui laissat entrevoir les véritables raisons de sa fuite. Mais il s'agit de savoir si les faits n'y sont pas en-tiérement déguisez & altérés. Vous vous rapelez sans doute un endroit de son Eloge qui viendra ici assez à propos. Retiré à Paris, Mr de Fontenelle nous le représente délibérant entre la Géometrie & la Jurisprudence; ensire la Géometrie l'emporta. Quelque parti qu'il eut pris, il ne pouvoit que réussir. On a và combien il a brillé comme Mathématicien, & son Factum seul sufit pour prouvet qu'il ne se seroit pas moins distingué dans le Barreau, s'il s'étoit tourné de ce coté là, Mr. de Voltaire dit, dans son Temple du Gout, que ce Mémoire est un Chef d'Oeuvre de l'Ars. & de l'Eloquence. Il l'auroit bien vanté davantage s'il avoit su comment les Faits pro-pres à slétrir l'Auteur y sont habilement déguisez. Encore un coup, il auroit eté un Avocat du prémier ordre, & personne n'auroit mieux réussi que lui à faire valoit une mauvaise Cause. C'étoit, dit Mr. de F. un Caractère vif . ferme , noblement audacieux , & qui rendoit l'Eloquence plus impérieuse ; un exterieur agréable & animé. En matière d'Eloquence il rejettoit tous les ornemens. Il n'y a point d'Orateurs plus propres à imposer que ceux qui savent asecter cette simplicité aparente. On ne se desie point de ceux F 3

86 JOURNAL HELEVETIQUE

Qui cachent si bien leur Art. On les croit touvours dans le vrai. Mr. del Fontenelle semble s'y être trompé lui même. Il ne vouloit que le vrai, dit-il, rendu dans toute sa force. Tout cela est bon pour la Théorie. L'Historien de Mr Saurin avoüe dans la suite qu'il avoit du goût pour les Romans, & qu'il se plaisoit sort à en lire sur la fin de sa vie. Il auroit été sort en état d'en composer, s'il l'avoit entrepris. Il n'en saut pas d'autre preuve que le Narré de sa Conversion, que l'on peut sort bien mettre dans cette Classe. Il y donne adroitement le change au Lecteur. C'est par délicatesse de Conscience, c'est par principe de Religion qu'il part surtivement de Suisse.

Quelqu'un qui lisoit ce Fastum lorsqu'il reparut dans les Causes Célèbres (2) dit plaisamment, quand il en sut à cet endroit où
il nous décrit son évasion comme une espéce d'Acte de soi pour se raprocher de l'Eglise Catholique, ,, Cela me rapelle un Pa,, stage singulier qu'un Moine ignorant gli,, sta autresois dans le Chapitre XI. de l'E,, pitre aux Hébreux, & que l'on voit en,, core dans un Ancien Manuscrit. Avant
,, le verset 19. où il est dit que ce sut pas
a Foi que les Israelites qui sortoient d'Egipte.

pte, passérent la Mer Rouge à sec, nôtre, copiste s'étoit avisé d'y mettre ces paroles de son ches; Per Fidem surati sunt Vasa-Ægyptiorum.

Mr. Saurin n'a pas pû dissimuler entiérement les mauvais bruirs répandus contre lui en Suisse, lors de sa suite. Mais il les atribue habilement à son changement de Religion. On fait assez, dit il, ce que deviens la réputation d'un Ministre dans le parti qu'il abandonne. On ne manque pas d'admettre contre lui les calomnies que le faux zèle inspire. Mr. de F. dit de mème qu'à l'égard des bruits qui ataquoient Phonneur de Mr. Saurin, on doit juger que le zèle de Religion produssit alors, ainsi qu'il le fait quelquesois, TOUT CE QUI EST LE PLUS CONTRAIRE A LA RE-LIGION.

On voit asses ce qu'il entend par ce qui est le plus contraire à la Réligion, c'est la Calomnie. On nous dit donc ici en bon François que nous sommes des Calomniateurs. Un Calomniateur, comme tout le monde sait, mérite la peine atachée au Crime dont il acuse son Prochain. Nous avons chargé Mr. S. d'un Crime capital; nous voita donc par là des gens dignes du gibet. Ce n'est pas seulement nôtre petit Peuple qui repandit ces bruits injurieux contre un Inpocent; mais nôtre Noblesse, nos Eclesiasti-

4 que

38 JOURNAL HELVETIQUE

ques, nôtre Magistrat lui même se trous vérent impliqués dans ce saux tèmoignage. Voilà assurément une grande tâche sur nôtre Nation. Ce reproche est des plus sensibles, à regarder la chose en elle même, & le devient encore davantage si l'on considéré le caractère de la personne qui nous le sait.

Nous avons pris seu quand les Lettres Juives ou Chineises nous ont dépeint comme des Gens qui aiment à boire, qui sont de mauvais Poëtes &c Cependant cela n'ataque point l'honete Homme. Que le Vin nous échause quelquesois un peu trop la tête & que nos Epigrames soient à la glace, il n'y a pas là de quoi se tant trémousser. Mais avoir chargé un Innocent de Crimes capitaux, cela est diamétralement oposé à cette candeur, à cette franchise dont nôtre Nation s'est toujours piquée.

D'ailleurs qui est ce qui nous suit ce reproche? Ce n'est pas un Marquis d'Argens, dont la plume est sort legére, je veux dire qui écrit sort vite, & qui ne pense guère à ce qu'il écrit; dont l'autorité après tout n'est pas d'un grand poids, quoi qu'il fasse le Dictateur dans la République des Lettres, Ce n'est pas le Doien des Penses Maitres, titre dont on a décoré cet Auteur; Dans ce cas - la il y auroit apel de ses Décisions. Celui qui a prononcé contre nous n'est pas moins que le Doien de l'Académie des Scences, le sage Mr. De Fontenelle, ce grave, & respectable Vieilliard, dont toute l'Europe admire les Productions. C'est lui qui en pleine Académie, nous acuse de Calomnie, & après avoir eu deux Années pour réstéchir encore à l'importance de cette acusation faite de vive voix, il immortalise par l'impression ce trait si infame contre nous. Ceux qui ont la bonheur d'ètre louez dans ses Ouvrages ne sauroient manquer d'avoir l'aprobation & l'estime de la Postérité, & ceux qu'il blame auront bien de la peïne à se relever de ses Arrêts. Malheureusement nous sommes dans le cas.

Je marquai ma surprise à mon Ami de ce que la Lettre de Mr. Saurin, adressee à Mr. Gonon, imprimée dans le Merc. Suisse en en ier, & en partie dans la Bibliotèque Germanique, n'avoit pas retenu Mr. de F. On y voit l'aveu le plus formel & le plus circonstancié de Mr. Saurin lui mème, de tout ce dont on l'avoit acusé en Suisse. Cette Lettre maniseste mieux sa conduite passée que ses plus sévéres Censeurs ne l'auroient pû saire eux mèmes.

On voit aussi dans ce même Mercure les fortes raisons qu'on a eues de donner cette Lettre au Public, après un silence de cinquante quante ans. On en alégue plusieurs, mais je crois que celui qui l'a comuniquée en a réservé une in pette, de qu'il est aisé de déwiner. Je soupone fort qu'il a voulu la produire avant la mort de Mr. S. pour essaier par là de tenir un peu en bride son Panégiriste. Craignant qu'il ne sit trop valoir contre nous la Conversion du Ministre, l'Anonime a lâché cette Anecdote si propre a rabatre les airs triomphans qu'on auroit pû prende là dessus. Il a cru parer de cette manière le nouveau coup dont le Parti Réformé étoit menacé.

Cette précaution, quoi que prudente & même necessaire, n'a pas laissé d'être blameme necessaire, n'a pas lasse d'être bla-mée parmi nous. Bien des gens ont trou-vé mauvais qu'on ait publié une sembla-ble Anecdote, & cela prouve qu'il règne chez nous un Esprit de modération & de charité dont on devroit nous savoir quel-que gré. Je vai tâcher de rapeler quelques unes des Réslexions que j'ai out faire sur la publication de cette sameuse Lettre de Mr. S.

Quelques uns ont dit ,, Que quelque grande ,, qu'eut été sa faute, le vif repentir qu'il en a tèmoigné dans cette même Lettre , doit l'avoit lavée. Elle est si touchante », que par cela même elle devoit désarmer », ceux qui avoient été le plus irritéz contre , lui. Quelle horreur n'y fait il pas paroi.

tre sur sa conduite passée ? La Lettre qui », a conservé la mémoire de ses excès, est en même tems un Monument de son hu-, miliation & de ses regrets. Il est arrivé, dans ce cas- ci, ce qui arrive presque toujours lorsque nous aprenons quelque mauvaise Action. Nous marquons d'abord beaucoup d'india gnation contre le Coupable : Mais s'il montre un grand repentir, les Armes nous tombent des mains, & toute nôtre irritation se tourne en compassion. Or jamais Pénitent ne marqua plus de componction. Les mouvemens qu'il fait paroitre dans sa Lettre arrachent des larmes aux plus insensibles. Il est vrai que l'on oposoir à cela que cette Re pentance avoit été mal soutenue, puisqu'elle avoit été suivie de l'abandon de sa Réligion.

D'a tres ont dit, en voiant paroitre cette Lettre dans le Mercure Suisse,, Qu'il étoit, trop tard pour donner au Public des Piés, ces de cette nature, que si on l'eut fait, immédiatement après le changement de Mr. S. ou apres l'impression de son Facque, tum, la chose auroit été excusable. On pardonne quelque vivacité dans la prémière chaleur du ressentiment, mais chercher, après quarante ou cinquante ans, à dés, crier un Homme qui a abandonné nôtre, Réligion, c'est garder trop long tems la rancune. C'est la une vieille saute qui deprovoit être entièrement oubliée.

92 JOURNAL HELVETIQUE

On a répondu a ce reproche que ce long retard marque asses que l'on n'a point agi par un Esprit de vengeance. Si l'on n'avoit cherché qu'a nuire personessement à Mr. S. Pon n'avoit qu'a parler dans l'une ou l'au-tre des deux Époques où l'on prétend que cela auroit été pardonable, c'est à dire immédiatement apiès son changement de Réligion, ou quand il avoit sur les bras son facheux Procès contre Mr. Rousseau. Puis qu'on l'a épargné dans ces deux circonstances critiques, quoi qu'on e t été vivement ces critiques, quoi qu'on e t ete vivement solicité de sournir des Mémoires contre lui, cela prouve assé que l'on n'a pas agi par ressentiment. On avoit pris son parti de ne rien dire; mais la re'impression du Factum dans les Causes Célèbres demandoit ensin quelque explication ou quelque correctif au narré artificieux de la Conversion de Mr. S & aux traits injurieux qu'on y trouve contre Calvin, & la Réformation. Il est facheux d'ataquer la réputation du Prochain par des endroits aussi essentiels que le fait cette Lettre : mais l'honneur de nôtre Réligion doit aller devant celui des Particuliers. La Conversion de Mr. S. embélie comme elle l'est dans son Factum pouvoit être contagieuse. Enfin l'on avoit à craindre, si l'on ne disoit mot, que le Sécretaire de l'Académie qui seroit chargé de faire l'Eloge de

Mr. S. après sa mort, n'apuiat trop sur cette Conversion, & ne la fit valoir d'une maniére que nous n'y aurions plus été à tema pour essaier de la combatre & de la détruite. On concluoit enfin que si le remède a été trouvé un peu violent, il étoit absolument nécessaire.

Il s'est trouvé quelques personnes Sages & moderées qui convenoient bien qu'il étoit bon' de prendre quelques précautions, afin que cet bloge ne nous sut point injurieux, mais ils les auroient voulu d'un autre genre. Ils croioient, par exemple, qu'il n'auroit pas été dificile de faire prévenir Mr. de Fontenella là dessus, & que quand on l'auroit mis au sait dans un entretien particulier, il n'y avoit plus à craindre qu'il insistat sur la Conversion du Ministre, & qu'il dit rien qui pût nous saire de la peine. Voila à peu près tout ce que j'ai oui dire contre la publication de la Lettre de Mr. Saurin à Mr. Gonon.

Mais on a bien changé de langage depuis que l'Eloge de Mr. S. a paru dans les Mémoires de l'Académie. Il se trouve par le fait que ce remete que l'on jugeoit trop violent n'a pas produit le moindre eset. Mr. de F. ne s'est pas embarasse le moins du monde de l'aveu sormel que Mr. S. sait dans cette Lettre. Il a donné à cette Conversion les plus nobles motis, & malheus

JOURNAL HELEVTIQUE

à quiconque olera en assigner de moins honorables. Ils se verront bientôt mis au rang des Calomniateurs, & on leur fait entendre que ce n'est que par un faux zéle de Réligion qu'ils déchirent ainsi le Prochain.

On demande si Mr. de Fontenelle a pu ignorez cette Lettre inserée en même tems & dans le Mercure Suisse à dans la Bibliotèque Germanique: On a beau dire que le MERCURE de Su sse a les Ailes courtes, & que son voit ne s'étend pas bien loin. Nous savons cependant qu'il vole au moins jusqu'à Paris. Si Mr. de F. ne lit pas lui même ces sortes de Journaux, ses Amis les lisent pous lui, & ne peuvent pas avoir manqué à l'informer des articles qu'il avoit intèret de conoitre, & la Lettre dont il s'agit est assuré, ment de ce genre. Voici une bonne preuve que Mr. de Réaumur lit le Mercure Suisse, & qu'il aura dû avertir le Sécretaire de l'Accadémie de l'Anecdote qui regarde Mr. S.

Cet habile Naturaliste nous a donné, dans le Tome V. de son Histoire des Insectes plusieurs excellens Mémoires sur les Abeilles. Pour pouvoir les examiner à loisir & sans sisque, pour pouvoir sur tout découvrit leur fameuse Reine, il s'est avisé d'un expédient sort ingénieux, c'est de trempes dans l'Eau toute une Ruche d'Abeilles, de les baignes jusqu'à ce qu'elles paroissent poiées.

;

noiées & sans mouvement. Il nous aprend ensuite les précautions qu'il faut prendre pour les rapeller à la vie, & voici ce qu'il ajoute.

", Des Lettres imprimées en diferentes Ans nées du Mercure Suisse, & qui ont été dictées par un vrai amour pour le Genre humain nous ont cofirmé une vérité de l'espece de celle dont nous venons de parler mais bien autrement importante, & qui ne devroit ête ignorée dans aucun Païs; C'est que les Hommes mêmes ne perdent pas la vie dans l'Eau ausili vite qu'on le croit comunément. C'est ce qui est prouvé par des Faits qu'on doit lire avec plaisir, (a)

Messieurs les Académiciens savent bien remarquer dans le Journal Helvétique ce qui va à sauver la vie des Hommes, & ils en sont usage; mais ils ne s'embarassent guére des Articles qui tendent simplement à sauver nôtre honneur. Telle est la Lettre que l'on insera, il y a quelques Années dans ce Journal, pour prouver par le propre aveu de Mr. S. que les mauvais bruits répandus autresois contre lui en Suisse, n'étoient pas des calomnies, comme il nous le reproche dans son Factum.

Il est vrai que l'on ne peut mettte nôtre honneur à couveit qu'aux dépens de celui

⁽e) Hiftoige des Infedes, Tom V. 141.

96 JOURNAL HELVETIQUE

de l'Académicien, & c'est ce que ses Confréres ont soin de cacher. Mr. de F. parle comme s'il n'avoit eu aucune connoissance de cette Lettre, mais on ne peut pas s'em-pecher de soupçoner que c'est là une ignorance afectée. Suposé que daus le tems qu'il composa cet Eloge, l'Anecdote lui eut été entiérement inconue, il semble au moins que l'intervale de deux Ans qu'il y a eu entre la récitation de l'Eloge, & l'impression, etoit bien sufisant pour qu'il lui parvint quelques Avis dont le résultat auroit été d'adoucir, dans l'Eloge imprimé, les endroits choquans dont nous nous plaignons. Il y 'avoit un moien de tout acomoder, que l'on est surpris que Mr. de F. n'ait pas emploie, c'étoit de ne point s'étendre sur la vie de Mr. S. Ministre de Suisse, & de renvoier cette partie de son Histoire à ce qu'il en a dit sui même dans son Factum, & cela sans se rendre garant de rien. Ce tour-là ne pouvoit mécontenter personne. Mais coment s'y est il pris? Il rapelle dans son Eloge tous les faits du Factum. Il leur prète de nouveaux ornemens, il tache de les rendre vrai semblables par ses Résléxions, & enfin il traite de Calonniateurs ceux qui ont osé ataquer les Mecurs du Ministre de Suisse. Avec tont le respect dû à cet habile Homme, on ne peut pas s'empêcher de

dire, qu'il s'est un peu comis en cela. Il fait plus de mal que de bien à la mémoire de celui qu'il loue de cette manière. Il est presque dans le cas de ceux qui étousent les gens à force de caresses. Pour avoir trop exalté son Ami, il engagera ceux dont l'honneur est impliqué dans ces louanges, à se désendre en saisant conoitre le Personage. C'est là réveiller la vieille Chronique Scandaleuse que l'on commencoit d'oubliser.

Voilà, à peu près, ce que je dis à mon Ami pous l'insogner de cette afaire. Je n'oubliai pas de lui faire remarquer sur la Lettre imprimée de Mr Saurin, que s'il y avoit en partage d'opinions sur sa publication, il n'y en avoit point eu du tout sur la question si alle étoit ésectivement de lui. Persone ne s'est avisé de la traiter de suposée, & n'a demandé que l'on en produisit l'Original. Il n'y a qu'à la lire en entier pour se convaincre qu'elle ne sauroit èrre contresaite. Dailleurs quelques Particuliers en ont trouvé des Copies dans leurs Papiers, que l'on a colationées avec l'Imprimé, sans y trouver la moindre diférence.

Cette Lettre est aussi tout à sait conforme à la Tradition du Pais. J'allai promener derniérement au Vilage de Bercher, & je me proposois de tirer quelques lumières de cette

AS JOURNAL HELVETIQUE

sette promenade. Je commençai par la virite du Ministre. L'aiant mis sur la matiére, je le priai de me faire voir le Registre de son Eglise, autrement apelé le Livre de Classe de l'Année 1689, qui est la date de l'evasion de leur ancien Ministre. Nous n'y trouvames rien, parce qu'on en a déchiré trois seuillets, qui contenoient les Actes de cette Année-là. Il n'est pas dificile de déviner que cette lacune est de la main de quelque Ami de Mr Saurin. Ce vuide dépose déja contre lui; mais j'avone que cela seul ne sormeroit qu'une présontion bien légage. Nous nous adressames en suite à quelques anciens Paroissiens du lieu, qui nous raportérent divers saits qui peuvent passer pour un Comentaire complet sur la Lettre de Mr. S.

Mon jeune Homme que j'informois du résultat de ma promenade de Bercher, me sit quelques dissipations, aparemment pour me donner lieu d'eclaircir davantage cette asaire. Je ne me sierois pas trop, dit-il, aux bissoires que ces Vieillards peuvent vous avoir faites. Dans cet âge là la mémoire est souvent en dessaut, & Pon ne peut pas douter qu'ils n'aient au peu chargé le Portrait.

,, loin, que s'il continuoit à saire l'incré-

a, dule je l'enverrois à Berne; que là il maus, roit qu'à demander à voir dans la Chan-30 cellerie une Precedure Criminelle commen-», cee contre notre Homme, en 1689, & , dont pluseurs personnes ont vû le sac, au'il y avoit la dequoi constater parfaitement tous les Faits dont on pourroit enas core douter.

Il me repondit en riant, qu'il aimoit mieux m'en croire que de faire le voinge. Je lui repliquai que ce n'etoit pas dans des matieres austi importantes qu'il faloit croire légérement, & s'en raporter à l'autorité d'autrui. Je lui proposai un moten d'avoir dans moins d'une heure, des Preuves Légales sur cette afaire; c'étoit d'after fouiller dans les Regitres du Chateau, où je savois que nous trouverions des Actes. Nous allames donc chercher le Sécretaire de Ms. le Baillif, qui est de nos Amis. Nous le priames de parcourir l'Année 1712. Il se prêta de la manière la plus obligeante, & il trouva à la page 246. de son Régitte un Arrês Souverain contre Mr Saurin, dont il nous donma Copie; La voici

L'ADVOIER ET CONSEIL DE LA VIL-LE DE BERNE, Notre salutation prémise; Cher & Féal Baillif.

" L'on veut dire que Serin, jadis Mi-, nistre de Bercher, qui pour plusieurs mé-G2 chan.

100 Journas Helvedidüğ

chantes Actions, & à cause de la Procedul, re Souveraine faite contre lui, est sorté du Pais en 1689, & s'est retiré à Paris du Pais en 1689, & s'est retiré à Paris où il a apostasié, a sormé le dessein de revenir au Pais, sous le prétexte de vernir retirer un héritage; mais comme nous ne prétendons pas lui acorder aucuné protection, ains au contraire nous vous, lons & entendons ; & t'ordonnons, de même qu'à tous nos autres Bailliss, lors que ledit Sorin s'émancipera de rentrer dans ton Bailliage, de s'en saisse, de nous donner incessamment avis de son emprisonnement; Dieu avec toi. Donné ce 22. Juin 1712.

Il s'agissoit de la succession de Mr. d'Hermange, Beau-Père de Mr. Saurin. Il revind ésectivement à Lausanne, pour tâcher d'en tirer quelque chose, mais aiant eté averti qu'il y avoit une prise de Corps contre

lui, il revira de bord au plus vite.

Il est important de remarquer que ce n'est pas pour son changement de Religion qu'il étoit recherché, en cas qu'il reparut dans le Paï. L'Arrêt distingue avec soin ses Méchantes Actions précédentes, d'avec l'Apostasie qui les suivit, & ce n'est qu'incidemment qu'il y est parlé de son changement de Religion. Voilà donc des Actes Publics décissis sur cette Matière.

Mon Ami se rendit à la lecture de cet Acte, & ne sit plus de discuités. Il convint que Mr. de Fensenelle avoit mal servi son Confrére, en insultant, comme il le sait dans son Eloge, ceux qui avoient mal parlé de leur Ministre, autresois en Suisse, & que c'étoit nous mettre dans la nécessité de produire des Pièces deshonorantes, que nous aurions laissé ignorer, si l'on ne nous avoit

pas fait cette espèce de defi.

J'espère, MESSIEURS, que vous voudrés bien nous aider à nous justifier, en insérant ma Lettre dans votre Journal. Vous Centez aff-z la nécessité de mettre quelque part cette espèce de Protestation contre les mauvaises impressions que laisse la lecture de l'Eloge de Mr Saurin Je me flate que vous ne me resuserez pas la grace que je vous demande, quoi que je n'aie p?s l'honneur d'être connu de vous. Le Mercure des Grece étoit le Dieu des Larrons; mais on ne soupçonera jamais celui de Suisse de vouloir les favoriser; au contraire j'ai tout lieu d'atendre quil m'aidera à les démasquer, dans un cas comme celui ci, que sous de specieuses aparences ils ont touve l'art d'imposer au Public, & qu'un habile Panégitiste a su cacher leur turpitude, aux dépens de nôtre honneur. La gloire de la Nation Helvetique y est visiblement intéressee. On nous G 3 .

isz Journal Helvetrout

traite de Calomniateurs pour n'avoir dit que la vérité. Personne ne sauroit donc trouver mauvais que nous la mettions aujourd'hui dans tout son jour. Sa Pon se retranche à nous objecter qu'en nous purgeant de l'acusation de Calemnie, il restera au moins bien de la Médisance dans notre fait, Médisance d'autant plus blamable qu'elle va à ataquer les gens après leur Mort, c'est à-dire quand ils ne sont plus en état de se désendre, il est aisé de répondre à ce nouveau reproche. La Lettre de Mr Saurin, insérée dans le Mercure Suisse, parut près de deux années avant sa mort. D'ailleurs c'est Médisance que de divulguer les défauts du Prochain sans nécessité; Et ici il s'agit moins d'ataquer la réputation d'autrui, que de sauver la no-tre propre. Dans ce cas-là les Casuilles. les plus sévéres permettent de parler.

Je fuis . .

A Yverdun .ce 24. Janvier 1741.

LIVRES NOUVEAUX

E T

PARTICULARITEZ .

LITERAIRES.

BERLIN.

Na imprimé ce Mois ci, par Ordre de la Cour, un Mémoire en Allemand, pour établir la Proprieté & les Droits de la Maison Roiale & Electorale de Prusse & de Brandebourg sur les Duchez & Principautés de Jägerndorf, Liegnitz, Brieg & Wohland en Silésie, & sur les Seigneuries qui en dépendent. Cet Ouvrage est de 90. Pages in 4°. Les 44. prémières Pages contiennent une déduction solide des Droits de cette Maison, & les 46. autres renserment les Actes & les Titres Originaux & justificatifs sur G4

tok Journal Helvetique

Sesquels ces Droits sont sondés. Il y a activellement sous Presse un pareil Mémoins en François. Nous aurons peut être ocasiou de nous étendre dans la suite sur-une.
Matière qui fait l'objet de l'atention de
toute l'Europe; & en stendant nous allons
sonner, une idée des principsux Chess de
ce Mémoire.

Les Prétentions de la Maifon Roïale de Prusse & Electorale de Brandebourg, sur les Etata dont. il s'agit, ne sont point nouvelles ni chimeriques. Elles sont sondées sur des Actes autentiques, qui ne sont point ignoses, puis qu'ils ont parti en diférens Congrès ou Négociations solemnelles; que les Princes de cette Maison ont toûjours reclamé ces Païs là : que la Maison d'Autriche Elle même a reconu leurs Droits & ofers des indemnités & des Sommes d'Agent. que l'on n'a jamais voulu accepter; mais comme la Maison Roisle & Electorale n'etoit pas en lituation de s'oposer par la sorce à la violence, Elle a été contrainte de la sousrir & de se voir privée jusques ici des Païs qui lui apartenoient légitimement.

, Ce qui concerne Jägerndorf.

Le Margrave George, surnommé le Pieuse, auant vendu les Terres qu'il possèdoit en Hon-

Hongrie, acheta en Argent comptant le Duché de Jägerndorf, comme un Bien alienable & disponible, en 1524. du consentement de Louis Roi de Boheme; après quoi il le regûr en Fief, & on lui acorda Voix & Place aux Diettes de Silésie: Ce qui sut confirmé en 1527 après la mort de Louis, pat Ferdinand Ir. Roi & Empereur.

Le Margrave George eut pour Successeur George Frédrich son Fils, qui n'eut point d'Enfans. Ce Prince disposa de son Duché & des Seigneuries qui en dépendoient, en faveur de la Maison de Brandehoug, comme d'un Fief alienable. L'Electour Jonchim Frédrich en prit possesson en 1603 après la mort de George Fréderich, son Cousin, & les Sujets lui prêtérent homage sans aucu-

ne dificulté.

En 1607. l'Electeur Joachim Fréderich don-na ce Duché à Jean George son second Fils. Ce Prince agent soutenu contre Ferdinand II. les interêts de Frédrich V. Electeur Palatin, qui avoit été élû Roi de Bobème, en 1619. fut mis au Ban de l'Empire & privé du Duché de Jagerndrof en 1623. Il mourût en 1624. laissant un seul Fils, nommé Ernele. agé de 6. ans, que l'on dépouilla injuste-ment de ses trats pour les seutes de son Pé-re; car Félonie étant Personelle ne regarde pas les Sucesseurs du Délinquant. Ce jeune Prince

195 JOURNAL HELVETIQUE

Prince mourut en 1642. sans avoir été ma rié. Le Duché devoit alors revenir incontestablement à la Maison Electorale; maig la Guerre étant fort alumée en Allemagne. la force majeure l'empêcha de rentrer en possession de ce qui lui apartenoit légitimement. Cette Afaire fût portée au Congrès de Muniter en 1644. mais on ne voulut y règler que ce qui avoit ocasioné la Guerre. Les Empereurs saisoient toujours espèrer de la terminer amiablement. On cherchoit de le faire par Arbitrage; mais on n'a jamais pû convenir de la nomination d'aucun Juge; & la Maison de Brandebourg, nonobstant toutes ses infrances n'a pû avoir aucune satissaction jusques ici.

Ce qui regarde les Duchez de Liegnitz. . . Brieg & Weblau.

Les Ducs de Liegnitz, de la Maison Piassi, possèdoient d'abord leurs Etats en toute Sonveraineté, sans être soumis en rien aux Couronnes de Palogne ou de Bhème. En 1319, ces Princes ofrirent de leur plein gré, à Jean de Lauxembourg, de tenis les Duchés de Liegnitz, Brieg & Wohlau de la Couronne de Bobème; sous la réserve expresse qu'ils seroient toujours en droit de vendre, engager, disposer de leurs Etats pendant leur Via

Vie & les laisser parvenir après leur mort à qui bon leur sembleroit, par Testament ou autrement. C'est ce qui sut consismé en 1511. & en 1521, par des Lettres Patentes des Rois Uladislas VI. & Louis I.

En 1537. le Duc Fréderich fit un Pacte de Famille ou Traité de Confraternité avec Joachim II. Electeur de Brandebourg, au sujet de la Succession aux Duchez de Liegnitz, Brieg & Wohlau: Pacte qui sut consismé par le Serment des deux Princes Contractans, & sujets de ces Duchez prètérent par avance à l'Electeur, comme à leur légitime Souverain, en cas d'extinction de la Décendance Masculine des Ducs de Liegnitz.

Ferdinand I. Empereur & Roi de Bobème, chercha dans la suite à faire casser cette Convention, & contraignit le Duc Fréderich & les Princes Fréderich & George ses Fils, non seulement de déclarer nul le Pacte avec l'Electeur de Brandebourg; mais même de consentir qu'au désaut de Décendans Mâles, ces Duchez seroient réunis à la Couronne de Bebème, & qu'on paseroit une certaine Somme aux Princesses & aux Héritiers Allodiaux. Mais comme ces Princes étoient liés par une Convention antérieure, celle ci étoit de toute nullité. Ils écrivirent eux mêmes à l'Electeur, qu'ils ne croioient pas qu'une Décela.

108 Journal Herverique

slaration, qu'on leur avoit arraché par force, fut capable de préjudicier aux Droits légitifieres de la Maison de Brandebeurg, sondés sus des Pactes qu'ils avoient été en droit de faire. Aussi sit Elle en cette ocasion les Protestes nécessaires contre tout ce que l'on pou-

voit tramer à son préjudice.

George Guillaume dernier Duc de Lieguistz etant mort en 1679. l'Electeur Fréderich Guillaume, surnommé le Grand, sit valoir sea Droits sur ces Duchez, à la Cour Impériale. On en reconnoissoit la validité; mais la Guerare que l'Empereur Leopeld avoit alors sur les Bras servit de prétexte pour éluder de donnéer une Résolution positive. On ossit ces pendant à ce Prince des Sommes considérables pour l'engager à se désister de ses Droits; mais il les resusa constamment, a léguant qu'il me vouloit & ne pouvoit vendre des Etats qui apartenoient de Droit à sa Maison.

En 1684 l'Empereur Léspold ordonna à Frèderich Roth, Chancelier du Duché de Liegnist, d'éxaminer avec atention les Droits de la Maison de Brandebourg sur ce Duché, & de dresser un Mémoire pour y répondre. Co Ministre ne pouvant voiler de si justes prétentions, sit au bout de 10 Mois un Ecrit si peu avantageux pour l'Empereur, qu'on ne jugeât pas à propos de le rendre public; mais la Cour Electorale en eut cependant

une Copie.

On travailla en 1685. & 1686. à finir cette Afaire par la voie d'un acomodement. La Cour Impériale ofrit à l'Electeur le Cercle Silesien de Schwibus & des Prétentions de la Maison de Lichtenstein sur des Seigneuries en Ost - Frise, de la valeur de plufieurs Tonnes d'Or; mais la Cour Impériale se servit de divers artifices dans cette Négociation & arracha secrettement un Revers du Roi Fréderich I. alors Prince Electoral. portant que lors qu'il auroit le Gouvernement de ses Etats, il rendroit ce que l'ont avoit acordé au Grand Electeur son Pére. Après la mort de SAE. le Prince découvris les ruses que le Baron de Freitag avoit emplois pour lui faire signer cet Ecrit, & fit favoir à la Cour de Vienne qu'il regardoit ce Revers extorqué comme nul: Cependant en 1695. par délicatesse pour sa Parole, il rendit les Terres que l'Electeur son Pere avoit regues, en déclarant qu'il vouloit tenir ses promesses, mais qu'il laissoit à ses Successeurs le soin de se faire rendre Justice sur les Droits de sa Maison. Ces Successeurs y sont d'autant plus sondés & obligés même, qu'il y a dans la Maison de Brandebourg, depuis plus de 300 Ans, une Convention, confirmée de tems en tems par les Empereurs, portant qu'aucun Electeus ne pourra vendre ou aliener aucunes de ses Terres; & que si cela arrivoit ses Successeurs sont en droit de les revendiques. Quand

210 JOURNAL HELVETIQUE'

Quand même la Maison d'Autriche auroit possédé légitimement jusques ici les Duchez dont il s'agit, ce sont des Fiefs Masculins, que l'Empereur Leopold n'a incorporé à son Domaine en 1675, qu'en conséquence de l'extinction des Mâles qui les possédoient: Ainsi la Ligne séminine de sa Maison n'est pas habile à les posséder. Mais c'est sans aucun Droit & uniquement par une force supérieure que la Ligne Masculine de la Maison d'Autriche s'est emparée de ces Etats, qui étoient dévolus incontessablement à la Maison de Brandebourg, savoir Jügerndorf en 1642. & Liegnitz, Brieg & Wohlau en 1675. Les sujets de ces Duchez ont prêté Serment & Homage depuis nombre d'Années à la Ligne Masculine de la Sérénissime Maison de Brandebourg leurs légitimes Souverains. La Maison Rouale De Prusse & Electorale DE BRANDEBOURG est donc fondée en Droit & en Justice, de reclamer des Etats qu'on lui détient depuis si longtems. Et puis qu'ils n'ont jamais apartenu légitimement à la Maison d'Autriche, il paroit que les Souverains de l'Europe qui sont entrés, dans la Pragmatique Sanction, ne doivent point regarder ces Duchez comme un Objet de leur Gamantie, puis qu'en les garantissant ils favoriferoient l'Usurpation.

Il a parti iei une petite Brochure de 47. pages in 40. sur les Loix Civiles en genéral, dans laquelle on fait voir leur nature & leur nécessité. Cette Dissertation contient des Theses soutenues dans nôtre Académie, le 29 Décembre 1740 sous les auspices de M. Theophile Jenner, Docteur & Prosesseur en Droit, par Mr. Charles Emanuel Resselt,

losquelles ont été fort aplaudies.

Une autre Brochure de 24. pages contemant les Theses soutenues pour remplacer la Chaire de Prosesseuren Droit à Lausanne, savoir le 18. Janvier par Mr. Joseph-François Burnand d'Yverdun; le 19- par Mr. Jaques Bonnet de Geneve; le 20. par Mr. Beat Philipe Visat, d'Aigle; le 25. par Mr. Jean George Pillichodi, d'Yverdun; le 25. par Mr. Sigismond Fréderich König, de Berne; le 27. par Mr. Abraham Daniel Clavel de Brenles, de Lausanne; & 10 30. par M. Samüel König, de Berne. Cette Chaire a été consérée à Mr. Vicat.

GENEVE.

Mrs. les Héritiers Cramer & Frères Philibers continuent l'Impression du Distionaire Universel de Commerce avec beaucoup de soin & de diligence. On leur a sourni de tous co-

ita Journal Helevitqu's

tés des Mémoires très utiles & très interesafans; sur tout pour ce qui concerne le Commerce des Villes de Suisse, que l'on n'avoit touché que très legérement dans les précédentes Editions. Ils donneront le prémiet Volume au Mois de Juin ou de Juillet prochain. Cet excellent Ouvrage peut être d'ume si grande utilité à tous les Négocians, tant en gros qu'en détail, que nous crosons leur rendre un service essentiel en le leur faisant connoître amplement le Mois prochains

EMBARRAS est le Mot du Logogriphe du Mois de Décembre.



TABLE.

Penerions sur l'Orguess. Explication d'une infeription intique trouvée	ŝi
près de Laufanne.	12.
Lettre sur la Nouvelle Cussine.	36.
Dialogue fur la Friandise.	42.
Extrait d'une Dissertation sur le Cancer des Mammelles. Lettre d'une Dame à l'Auteur de l'Essai sur l'Utilité	53-
du Jeu.	69.
Lettre sur l'Eloge de Mr. Saurin par Mr. de Fontenelle. Mémoire pour établir les Droits de S. M. le Roi de	80
Prusse sur divers Duchés en Silesie,	162.
Differtation fur les Loix Civiles.	1114
Theses pour la Chaire de Droit à Lausane.	111.
Dictionaire de Conféree.	III.